



CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE RAPPORT D'ACTIVITÉ


CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

2025



CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE
RAPPORT D'ACTIVITÉ



2025

SOMMAIRE



Le mot du président	p. 5
L'Assemblée départementale	p. 6-7
Fonctionnement et chiffres-clés	p. 8-9

COHÉSION TERRITORIALE

p. 11 à 33

Développement et promotion des territoires ...	p. 12-21
Infrastructures	p. 22-25
Transition énergétique écologique	p. 26-33

COHÉSION SOCIALE

p. 35 à 55

Action sociale - Familles - Insertion	p. 36-42
Autonomie et MDPH	p. 43-47
Jeunesse - Sports - Culture	p. 48-53
Archives départementales	p. 54
Bibliothèque départementale	p. 55

PÔLE RESSOURCES

p. 57 à 75

Finances commande publique	p. 58-62
Ressources humaines	p. 63-66
Affaires générales et assemblées	p. 67-71
Systèmes d'information	p. 72-75

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

p. 77 à 83

Participation citoyenne et usages numériques	p. 78-79
Communication	p. 80-81
Chefs de projets	p. 82
Affaires juridiques	p. 83



Pascal COSTE - Président
Canton du Midi Corrézien





MOT DU PRÉSIDENT

Pascal **COSTE** - Président du Conseil départemental de la Corrèze

Faire grandir la Corrèze en restant fidèles à notre identité

Une collectivité se mesure autant à ses projets qu'à sa capacité à les faire vivre dans la durée.

Le rapport d'activité retrace cette action quotidienne, souvent discrète mais toujours concrète, qui façonne la Corrèze au fil des mois.

Derrière les décisions prises et les investissements réalisés se trouve une même ambition : améliorer le quotidien des Corrèziens tout en préparant l'avenir de notre territoire.

Cette ambition est portée par les 1 300 agents du Département qui, à travers 123 métiers complémentaires, mettent leur expertise et leur engagement au service de l'intérêt général. C'est grâce à leur implication que notre collectivité peut pleinement exercer les responsabilités qui sont les siennes.

Protecteur de tous les Corrèziens

Alors que les attentes en matière de solidarité, de santé et de sécurité du quotidien demeurent fortes, nous poursuivons notre action auprès de celles et ceux qui en ont le plus besoin. La montée en puissance de Corrèze Autonomie, le renforcement du Centre Départemental de Santé et des parcours d'insertion illustrent cette détermination à apporter des réponses adaptées aux besoins de chacun et aux réalités du terrain.

Cette exigence de proximité s'exprime aussi à travers le déploiement du Centre de Supervision Rural, qui regroupe désormais 71 collectivités autour d'un outil innovant au service de la tranquillité publique.

Elle se retrouve, par ailleurs, dans nos collèges, où nous investissons pour offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage, lutter contre les violences et promouvoir une alimentation toujours plus saine, savoureuse et locale.

Accélérateur des grandes transitions de notre temps

Aujourd'hui, notre responsabilité est de faire des défis environnementaux, énergétiques et agricoles des leviers de développement et d'attractivité.

L'année 2025 a ainsi été marquée par l'approbation du programme d'actions du Plan Départemental de Gestion de l'Eau et la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'accompagnement des collectivités, afin de sécuriser durablement la ressource et de concilier les différents usages.

Cette même volonté d'anticipation irrigue de nombreuses politiques départementales : soutien au monde agricole, aides à l'habitat, plan Corrèze Santé Animale pour prévenir la désertification vétérinaire. Elle accompagne également le déploiement des 1 300 kilomètres de Voies Vertes Pâles, qui valorisent les mobilités douces tout en révélant les paysages, le patrimoine et les sites remarquables corrèziens, à l'instar du Viaduc des Rochers Noirs inauguré en juillet.

Elle trouve aussi une traduction concrète dans les innovations portées autour de la déviation de Lubersac, où le Département explore des perspectives inédites en matière de production d'énergie renouvelable.

Fédérateur des énergies et du bien-vivre en Corrèze

La force de la Corrèze réside dans sa capacité à rassembler autour d'initiatives structurantes, d'une identité et d'un dessein communs.

L'année écoulée a confirmé cette dynamique à travers le rayonnement de la marque Origine Corrèze – invitée d'honneur à Montbéliard et qui a connu son premier Salon dédié à Sédieres –, l'attractivité de notre offre touristique, la vitalité de nos grands équipements culturels et la mobilisation du monde associatif.

Cette ambition s'appuie, en outre, sur une gestion rigoureuse de nos finances, qui nous permet de poursuivre le désendettement tout en maintenant un haut niveau d'investissement au service des solidarités territoriales, incarnées notamment par le réseau de Maisons du Département et de Maisons de la Solidarité Départementale.

Enfin, à la faveur des travaux de l'Assemblée Citoyenne, nous nous attachons à faire avancer la Corrèze pas seulement pour les Corrèziens, mais aussi avec eux.

Parce qu'une collectivité forte est une collectivité qui protège, qui prépare l'avenir et qui sait associer les citoyens à ses choix, nous poursuivons, jour après jour et projet après projet, notre engagement au service d'un Département fidèle à ses valeurs et résolument tourné vers demain.

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Majorité départementale



Pascal COSTE
Président
Canton du Midi-Corrèzien



Christophe ARFEUILLÈRE
1^{er} Vice-Président
Canton d'Ussel



Sandrine MAURIN
1^{ère} Vice-Présidente
Canton de Brive-la-Gaillarde 3



Christophe PETIT
Vice-Président
Canton du Plateau de Millevaches



Hélène ROME
Vice-Présidente
Canton de Seilhac-Monédières



Agnès AUDEGUIL
Conseillère déléguée
Canton d'Égletons



Audrey BARTOUT
Conseillère déléguée
Canton de Brive-la-Gaillarde 4



Ghislaine DUBOST
Conseillère déléguée
Canton du Midi-Corrèzien



Jean-Jacques LAUGA
Conseiller délégué
Canton de Seilhac-Monédières



Julien BOUNIE
Canton de Brive-la-Gaillarde 2



Sophie CHAMBON
Canton de St-Pantaléon-de-Larche



Claude CHIRAC
Canton de Brive-la-Gaillarde 2



Jacqueline CORNELISSEN
Canton du Plateau de Millevaches



Laurent DARTHOU
Canton de Malemort

Minorité



Pascale BOISSIERAS
Canton de l'Yssandonnais



Émilie BOUCHETIL
Canton de Naves



Christian BOUZON
Canton de l'Yssandonnais



Bernard COMBES
Canton de Tulle



Sébastien DUCHAMP
Canton d'Argentat-sur-Dordogne



Francis COMBY
Vice-Président
Canton d'Uzerche



Valérie TAURISSON
Vice-Présidente
Canton de Brive-la-Gaillarde 1



Jean-Marie TAGUET
Vice-Président
Canton d'Égletons



Patricia BUISSON
Vice-Présidente
Canton d'Allasac



Franck PEYRET
Vice-Président
Canton de Brive-la-Gaillarde 4



Philippe LESCURE
Conseiller délégué
Canton de Brive-la-Gaillarde 1



Marilou PADILLA-RATELADE
Conseillère déléguée
Canton d'Ussel



Rosine ROBINET
Conseillère déléguée
Canton d'Uzerche



Gérard SOLER
Conseiller délégué
Canton de Brive-la-Gaillarde 3



Jean-Jacques DELPECH
Canton de St-Pantaléon-de-Larche



Didier MARSALEIX
Canton d'Allasac



Frédérique MEUNIER
Canton de Malemort



Marie-Laure VIDAL
Canton de Haute-Dordogne



Éric ZIOLO
Canton de Haute-Dordogne



Jean-François LABBAT
Canton de Naves



Anthony MONTEIL
Canton de Ste-Fortunade



Annick TAYSSE
Canton de Tulle



Sonia TROYA
Canton d'Argentat-sur-Dordogne



Stéphanie VALLÉE
Canton de Ste-Fortunade

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CORRÈZE

FONCTIONNEMENT et CHIFFRES-CLÉS

Le président du Conseil départemental

*Impulse la politique du Département ;
Prépare et exécute les délibérations du Conseil départemental ;
Organise les travaux de l'Assemblée départementale et préside les débats de celle-ci ;
Prépare le budget annuel de la Corrèze qu'il soumet aux élus et veille à sa bonne réalisation ;
Assume la responsabilité des services départementaux et représente le Département.*

9 Vice-présidents

- Christophe **ARFEUILLERE** - 1^{er} Vice-président
Développement territorial, proximité et évaluation des politiques publiques
- Sandrine **MAURIN** - 1^{ère} Vice-présidente
Solidarités sociales
- Christophe **PETIT** - Vice-président
Aides aux communes, vie associative et forêt
- Hélène **ROME** - Vice-présidente
Agriculture, numérique, transports/déplacements
- Francis **COMBY** - Vice-président
Finances, moyens généraux et santé
- Valérie **TAURISSON** - Vice-présidente
Éducation, collèges et patrimoine
- Jean-Marie **TAGUET** - Vice-président
Routes et bâtiments départementaux
- Patricia **BUISSON** - Vice-présidente
Transition écologique
- Franck **PEYRET** - Vice-président
Promotion du territoire et participation citoyenne

8 Conseillers départementaux délégués

- Agnès **AUDEGUIL**
Déléguée au Tourisme
- Audrey **BARTOUT**
Déléguée à l'Enfance
- Ghislaine **DUBOST**
Déléguée aux Ressources Humaines
- Jean-Jacques **LAUGA**
*Délégué aux Sports et à la Jeunesse,
Actions mémorielles*
- Philippe **LESCURE**
Délégué à la Culture
- Marilou **PADILLA-RATELADE**
Déléguée à l'Autonomie
- Rosine **ROBINET**
Déléguée à l'Habitat
- Gérard **SOLER**
Délégué à l'Emploi et à l'Insertion

La Commission permanente

Elle se tient entre 7 et 9 fois par an et délibère sur les affaires déléguées à son attention par le Conseil départemental.

Les 4 commissions

Elles se réunissent avant chaque séance plénière (une fois par trimestre) pour étudier les rapports relevant de leurs domaines qui seront présentés. Elles sont composées de 14 membres dont un(e) Président(e).

Commission Cohésion **Sociale**

Marilou **PADILLA RATELADE** - Présidente

Commission Cohésion **Territoriale**

Éric **ZIOLO** - Président

Commission des **Finances,** des **Affaires Générales** et de la **Transition Écologique**

Sophie **CHAMBON** - Présidente

Commission **Participation citoyenne**

Christian **BOUZON** - Président



chiffres clés

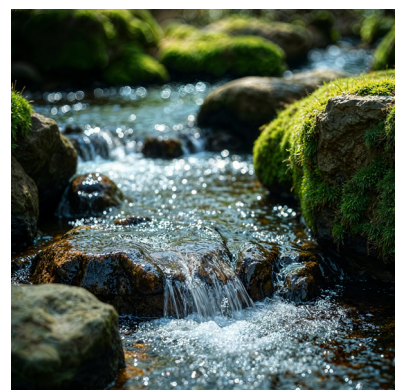
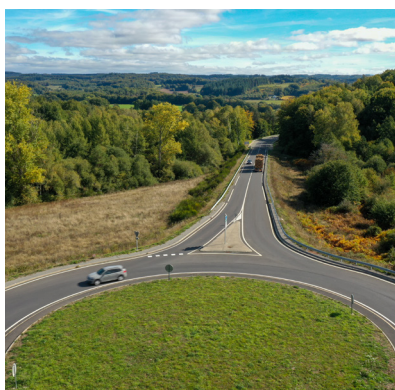
- **240 120 habitants**
(population légale au 1^{er} janvier 2022)
- Superficie : **5 860 km²**
- Densité : **41 habitants / km²**
- Point culminant : **Mt Bessou (977 m)**
- **3 arrondissements**
- **19 cantons**
- **277 communes**
- **4 700 km** de routes départementales

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE
RAPPORT D'ACTIVITÉ



2025

COHÉSION **TERRITORIALE**





COHÉSION TERRITORIALE

DÉVELOPPEMENT et PROMOTION des TERRITOIRES

SERVICE AIDES AUX COMMUNES

Les aides aux collectivités sont un des piliers de la politique d'aménagement équilibré et durable du territoire du Département de la Corrèze. Acteur majeur de l'investissement public en Corrèze et de l'amélioration du cadre de vie des Corrèziens, cette politique s'est ainsi vue doter de 110 millions d'euros d'enveloppes depuis 2018, au titre des trois contractualisations successives.

L'année 2025, correspondant à la dernière année des contrats 2023/2025, a été une année de très fort soutien du Département, aussi bien au niveau des aides votées pour les projets à lancer qu'au niveau des aides versées pour les projets achevés.

Les actions & faits marquants de l'année

- **Nouvelle politique d'aide en matière d'eau** avec l'approbation du Contrat de Progrès 2025-2027 avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, qui guide l'aide financière apportée aux collectivités compétentes en matière d'eau potable, d'assainissement et de gestion des milieux aquatiques.
- **Approbation du Contrat Territorial de Supervision** : permettant d'accompagner les communes, adhérentes au Syndicat Mixte Ouvert «Corrèze Supervision», dans le cadre de la mise en place de dispositifs locaux de vidéoprotection. Ainsi, 3 opérations concernant 15 communes ont été votées en 2025, pour un montant d'aide de 151 784 €.

- **En 2023/2025, les aides mobilisables par les collectivités se répartissent ainsi :**

- Les aides contractualisées à l'investissement (45 M€),
- Les aides à la voirie dans le cadre d'une dotation annuelle (10,5 M€), auxquelles s'ajoutent, pour certaines communes fragiles, la Dotation annuelle de Solidarité Communale (164 k€),
- Les aides aux investissements structurants dans le cadre de l'eau potable, l'assainissement et les milieux aquatiques (10 M€),
- Les aides pour la sobriété énergétique dans l'éclairage public (2,3 M€),
- Les aides pour les investissements des équipements communaux relatifs à la supervision (1 M€).

COHÉSION TERRITORIALE

DÉVELOPPEMENT et PROMOTION des TERRITOIRES

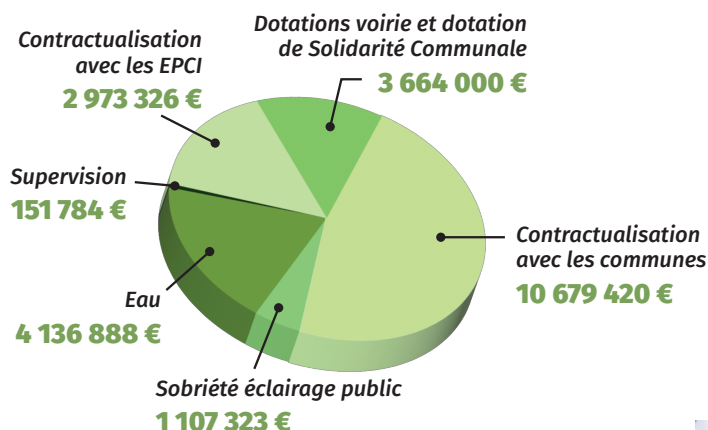
SERVICE AIDES AUX COMMUNES

chiffres clés

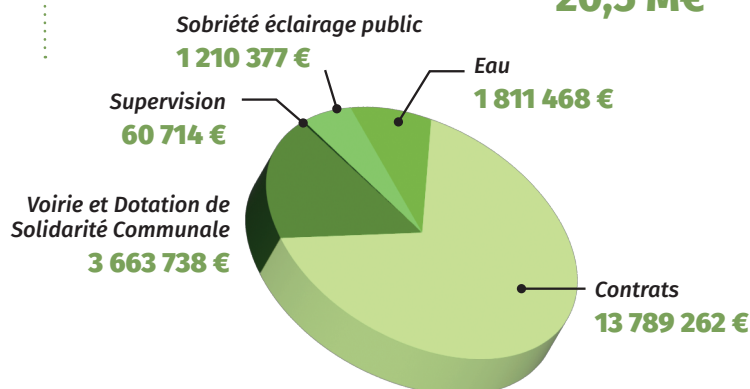
L'investissement public a été soutenu de manière très importante en 2025. Les aides votées en 2025 ont permis d'accompagner :

- **91,5 M€** de travaux H.T.
- **719** projets
- **22,7 M€** d'aides départementales dont :
 - 3,5 M€** pour les dotations voirie
 - 28 %** pour des projets structurants (114 opérations)

Aides CD votées en 2025 par dispositifs : 22,7 M€



Aides versées en 2025 aux collectivités : 20,5 M€



Rénovation de la salle polyvalente de Masseret

“ La politique des aides aux collectivités portée par le Département est capitale pour accompagner les communes et EPCI face aux enjeux de sobriété énergétique, de l'eau, de maintien et d'amélioration du cadre de vie et d'attractivité et de préservation du patrimoine de la Corrèze. ”



Rénovation de l'église d'Ornac-sur-Vézère

COHÉSION TERRITORIALE

DÉVELOPPEMENT et PROMOTION des TERRITOIRES

CELLULE URBANISME

La cellule d'urbanisme, composée d'un conseiller urbaniste et d'un instructeur du droit des sols, est chargée :

- D'instruire les autorisations d'urbanisme pour le compte de communes lui ayant confié cette mission,
- De gérer toutes les demandes relatives à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme au sein du Département.

L'instruction consiste à vérifier la conformité des projets avec les réglementations en vigueur, à procéder aux consultations de services nécessaires afin de rédiger des propositions de décision à destination des maires. Dans le cadre de cette mission, la cellule conseille et assiste les communes adhérentes et les porteurs de projets.

Pour les questions relatives à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, la cellule assure des missions d'expertise ponctuelles sur des dossiers complexes, en soutien aux autres services du Département. La cellule est également chargée de la veille juridique en matière d'urbanisme et du droit des sols, du suivi des procédures d'élaboration et d'évolution des documents de planification des différentes collectivités de la Corrèze, et du suivi des projets structurants en Corrèze.



Une cellule spécialiste des questions d'urbanisme pour accompagner porteurs de projet, collectivités adhérentes et leurs concitoyens, ou professionnels, et les services du Département dans leurs démarches d'aménagement et de construction.



Les actions

& faits marquants de l'année

- **Finalisation de la dématérialisation de toute la chaîne d'instruction** pour les 17 communes adhérentes.
- **Études foncières et études d'opportunité urbanistique pour le réemploi de bâtiments.**
- **Appui pour l'élaboration de document de planification et la rédaction de règlement écrit, en tant que service instructeur.**
- **Adhésion à des réseaux professionnels** dans les domaines de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier.



chiffres clés

Instruction du droit des sols pour le compte des communes

- **11 documents d'urbanisme** différents
- **752 demandes** dont :
 - 142 permis
 - 225 déclarations préalables de travaux
 - 65 certificats d'urbanisme opérationnels
 - 320 certificats d'urbanisme informatifs
- **91 % des projets autorisés**, avec ou sans prescriptions
- **800 actes traités**, en intégrant les propositions, modificatifs...

Conseils et suivis

- **133 porteurs de projets** conseillés
- **36 contacts de porteurs de projets** pour renseignements et conseils
- **41 dossiers** de planification d'urbanisme suivis

COHÉSION TERRITORIALE

DÉVELOPPEMENT et PROMOTION des TERRITOIRES

SERVICE INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Afin d'optimiser les plans de financement des projets du Département, en appui aux directions et services en charge des projets et en articulation avec les Chefs de projet développement, le service Ingénierie Financière a pour mission de détecter et de mobiliser l'ensemble des dispositifs de financement accessibles, qui se sont multipliés et complexifiés ces dernières années (fonds européens, État, Région,...).

Les 4 volets d'actions prioritaires du service sont :

- Suivi et optimisation des plans de financement des projets départementaux (veille, accompagnement et suivi),
- Gestion du FSE + *,
- Gestion de la DSID*,
- Le dispositif Coup de Pouce : financement participatif.

Les actions & faits marquants de l'année

- **Actualisation régulière de l'outil de suivi relatif au suivi des subventions à percevoir par la Collectivité départementale,**
soit près de 145 subventions pour lesquelles le service Ingénierie Financière accompagne les directions et services, au niveau du montage du dossier de demande ou au niveau du suivi de gestion.
- **15 nouvelles demandes de subventions déposées en 2025 (FEDER, ANCT, Fonds Vert, FSE+, Agence de l'Eau, DRAC)**
représentant un montant d'aides sollicité de 3 487 350 €.
- **Optimisation de l'encaissement de la DSID**
pour un montant de près de 1,3 M€



chiffres clés

- **FSE+ 991 685 €** encaissés pour l'année 2025 sur des opérations internes en cours portées par le Service Emploi Insertion, le service de la Commande publique et la Direction de l'Action Sociale, des Familles et de l'Insertion.
- **DSID 1,21 M€** obtenus pour la modernisation du collège Rollinat à Brive

*FSE : Fonds Social Européen
*DSID : Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements

COHÉSION TERRITORIALE

DÉVELOPPEMENT et PROMOTION des TERRITOIRES

SERVICE INGÉNIERIE FINANCIÈRE

CELLULE FONDS EUROPÉENS FSE/FSE+

Le Département assure, en tant qu'Organisme Intermédiaire (OI), par délégation des services de l'État, la gestion de l'enveloppe Fonds Social Européen + (FSE+) allouée sur le territoire corrézien afin de soutenir des actions d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale.

Les actions & faits marquants de l'année

● Validation d'un avenant à la convention globale pour le déblocage d'une enveloppe de 1 604 481 € pour la période 2026/2027

Pour la période 2022-2025, 70 % de l'enveloppe globale a été déblocuée, soit un montant de 3 743 789 €, permettant en 2025, la sollicitation d'un avenant auprès de la DREETS Nouvelle-Aquitaine, afin de débloquent les 30 % restants de l'enveloppe globale pour couvrir la période 2026-2027, soit 1 604 481 €.

● Dépassement de l'objectif de programmation

Au 31/12/2025, l'objectif de programmation de FSE+ attendu est largement atteint, voire même dépassé, car il s'élève à 129 % de l'objectif assigné, pour un montant de 4 457 596,25 €.

● Lancement de 2 appels à projets

2 appels à projets ont été lancés en 2025 :

- Au titre de l'objectif spécifique H (insertion professionnelle) : soutien à l'encadrement technique et à l'accompagnement socioprofessionnel des publics en chantiers d'insertion et renforcement des coopérations entre structures de l'IAE.
- Au titre de l'objectif spécifique (inclusion sociale) : promouvoir et favoriser l'intégration sociale des enfants et/ou des familles en situation d'exclusion sociale ou de risque de pauvreté (uniquement opérations internes).



chiffres clés

● **10 opérations** (9 externes et 1 interne), soit 10 instructions réalisées concernant 7 porteurs privés et 3 porteurs publics.

● **15 contrôles** de service fait réalisés (bilans intermédiaires ou bilans finaux).

● **4 contrôles** de service fait soumis à contrôles internes, réalisés par un prestataire extérieur.

● **1 036 715 €** programmés au titre de l'année 2025.

4,45 M€ de FSE+

Programmés au 31/12/2025

2,38 M€ de FSE+

Sollicités auprès de la DREETS au 31/12/2025 suite aux contrôles de service fait réalisés.

COHÉSION TERRITORIALE

DÉVELOPPEMENT et PROMOTION des TERRITOIRES

SERVICE INGÉNIERIE FINANCIÈRE

FINANCEMENT PARTICIPATIF

Le dispositif départemental «Coup de Pouce Corrèze» a été imaginé comme un levier pour le développement des territoires. Il est destiné à appuyer, soutenir et accompagner l'esprit d'initiative, la création et le développement d'activités des acteurs du territoire, tout en favorisant la mobilisation de l'épargne de proximité.

Après une période exploratoire en 2015, ce dispositif est entré en phase opérationnelle de 2016 à 2025 pour soutenir l'esprit d'initiative et la dynamique entrepreneuriale locale, 2025 étant la dernière année du dispositif.

Les actions & faits marquants de l'année

● Les principaux axes d'intervention de Coup de Pouce Corrèze

- La création d'un parcours d'accompagnement en termes de contenu et de stratégie de communication digitale auprès des porteurs de projets,
- La promotion de ces campagnes quelles que soient la plateforme ou les différentes typologies de financement participatif (don, prêt solidaire ou rémunéré, investissement en capital) en leur offrant une lisibilité supplémentaire avec le site www.coupdepouce-corrèze.fr, agrégateur des collectes en cours,
- Une sensibilisation de l'ensemble de l'écosystème économique (création, reprise, développement) afin de faciliter le repérage et les orientations des porteurs de projets et participation à différents événements organisés sur le département (actions collectives du PTI, Carrefour des Initiatives, Forum France Travail, MIC, l'Audace au féminin, Marrainage, ...),
- Une veille réglementaire.

chiffres clés

- **90 projets** mis en ligne (75 en 2024)
- **74 collectes** réussies
soit un taux de réussite de **82 %**
- **3 754 contributeurs** (2 913 en 2024)
- **466 555 €** mobilisés sur les projets corréziens (328 748 € en 2024)





CORRÈZE TOURISME

Corrèze Tourisme est l'agence du Conseil départemental pour la promotion et le développement du tourisme en Corrèze. Son rôle est de :

- Mettre en œuvre et évaluer la stratégie de développement touristique,
- Fédérer tous les acteurs touristiques publics et privés du département,
- Développer la notoriété de la destination Corrèze : campagnes de communication, accueil de journalistes et d'influenceurs, sites web et réseaux sociaux,
- Accompagner les acteurs publics et privés grâce à une offre de services personnalisés leur permettant de gagner en visibilité, en qualité et en compétitivité,
- Mettre en marché l'offre par le déploiement d'outils de vente en ligne et de la commercialisation de produits packagés à destination des groupes,
- Apporter des outils d'observation de l'offre, de la fréquentation et des clientèles.

Les actions & faits marquants de l'année

- **Lancement de la nouvelle signature « La Corrèze, c'est loin mais c'est unique »** et de la campagne de communication « Rien à voir ».
- **Refonte du site web [tourismecorreze.com](https://www.tourismecorreze.com).**
- **Sport Nature** : une visibilité accrue pour la véloroute 87 «la Vagabonde» qui a comptabilisé 8 000 passages sur la zone sud (+14 %).
- **Prospection d'investisseurs touristiques**
5 implantations d'opérateurs touristiques en 2025 pour 446 lits touristiques créés ou repris.

- **Gestion de l'eau** : 8 opérateurs touristiques accompagnés dans des diagnostics eau de leur établissement.
- **Voies Vertes Pâles** : mise en place d'un calculateur d'itinéraire pour les utilisateurs des VVP et labellisation Accueil Vélo de 19 opérateurs touristiques.
- **Terra Aventura x Viaduc des Rochers Noirs** : 7000 personnes accueillies via la micro-aventure Terra Aventura.
- **Nouveaux locaux** : aménagement en juin 2026 au 4^{ème} étage bâtiment F Hôtel du Département.



chiffres clés

.3,6 M€ de chiffre d'affaires

+ 12 % par rapport à 2024 sur l'outil de vente en ligne départemental

.180 000



abonnés sur les réseaux sociaux

.9,3 M€

d'équivalent publicitaire

en retombées presse soit - 19 %

pour 481 retombées média soit +5 %

.7 Millions de nuitées

- 1,8 % par rapport à 2024

.3,4 Millions de vues

+ 7 % sur le site [tourismecorreze.com](https://www.tourismecorreze.com)

.175 groupes accueillis

.200 prestataires accompagnés

.5 prix et **39 M** de vue pour la campagne de communication « Rien à voir »

“ Corrèze Tourisme – Une équipe experte, passionnée et polyvalente au service du développement touristique de la destination Corrèze et de la performance de ses opérateurs. ”



5 prix pour la campagne de communication « RIEN À VOIR »

Logo « La Corrèze, c'est loin mais c'est unique »

LA CORRÈZE
“C'EST LOIN, MAIS C'EST UNIQUE”

COHÉSION TERRITORIALE

DÉVELOPPEMENT et PROMOTION des TERRITOIRES

CELLULE PROMOTION DU TERRITOIRE

ORIGINE CORRÈZE



La cellule Promotion du Territoire assure le développement de la marque «Origine Corrèze». Cette marque territoriale a pour objectif de promouvoir les productions locales, de valoriser le territoire et de conforter l'emploi.

C'est une démarche concertée et valorisante, associant les trois chambres économiques et les syndicats professionnels. Elle assure également la promotion du territoire dans le cadre de l'organisation d'événements dans le département ou à l'extérieur (Salon du Made In France (MIF), Trophées des entreprises, ...)

Les actions & faits marquants de l'année

● Le 1^{er} Salon Origine Corrèze

Élément central du plan d'action 2025/2027 et expression importante lors des Assises de la Marque, cette manifestation répond pleinement à la demande forte d'organiser un événement rassembleur en Corrèze de tous les labellisés, en offrant aux corréziens la possibilité de découvrir ou redécouvrir la richesse des savoir-faire de leur territoire.

Sur deux jours et 3 000 m² d'exposition, le château de Sédières et son parc ont accueilli 116 exposants, 5 univers et plus de 10 000 visiteurs. De la restauration sur place, des animations musicales et familiales, des espaces de détente et un accès gratuit avec des navettes ont complété l'offre de cet événement qui aura vocation à être reconduit chaque année.

● La Corrèze à l'honneur à Montbéliard

Après la Normandie en 2024, le marché de Noël de Montbéliard a accueilli la marque Origine Corrèze en qualité d'invité d'honneur. Organisées par la Ville de Montbéliard, Les Lumières de Noël enregistrent chaque année plus de 500 000 visiteurs et se classent régulièrement dans le Top 10 du Concours européen des Meilleurs marchés de Noël.

Au milieu des 200 chalets, la Corrèze et ses 17 artisans et producteurs ont fait découvrir aux visiteurs les richesses de notre artisanat et de notre gastronomie.

Tout au long de ces quatre semaines, la Corrèze a été une invitation à la découverte des traditions vivantes et d'un art de vivre chaleureux que les visiteurs, curieux et très nombreux, ont pu partager.

“ Origine Corrèze, un réseau d'acteurs engagés aux activités très diverses, soucieux d'unir leurs forces pour le développement économique du territoire ”

chiffres clés

- **369** entreprises, producteurs et artisans plus de **1350** références produits et activités
- **9** familles de produits
- **35** points de vente en Corrèze
- **22** comités d'agrément
- **14** bistrots
- **50** événements en France et à l'étranger depuis 2019

COHÉSION TERRITORIALE

DÉVELOPPEMENT et PROMOTION des TERRITOIRES

CELLULE PROMOTION DU TERRITOIRE

CONCIERGERIE CORRÈZE ACCUEIL



Créé en janvier 2021, le dispositif Corrèze Accueil facilite l'installation des particuliers et entreprises en Corrèze, en répondant à leurs besoins et en simplifiant leurs démarches. En 2025, le dispositif a continué d'accompagner de nouveaux arrivants actifs dans leur installation sur le département, tout en évoluant vers une nouvelle mission : accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprise afin de répondre aux enjeux économiques du territoire. La cellule a également continué d'œuvrer pour l'attractivité médicale du territoire, en étant présente aux événements aux côtés de la DASFI*.

Les actions & faits marquants de l'année

● **Attractivité médicale :**

- Participation au Congrès ISNAR des internes en médecine, à Lille, les 6 et 7 février 2025
- Participation au Forum Santé Limoges, le 20 mars 2025

● **Veille territoriale :**

- Participation au Place Marketing Forum, à Reims, les 5 et 6 juin 2025

● **Promotion du Territoire et accompagnement à la transmission-reprise d'entreprises**

- Opération « **Plaquez Paris pour la Corrèze 2025** » du 20 au 22 novembre 2025

chiffres clés

- **551 projets de vie** installés ou en cours
+ 24,4 % par rapport à 2024
- **367 projets en cours de suivi**
- **191 participants** sur les opérations à Paris et déjà **5 personnes** accompagnées et installées en Corrèze
- **631 contacts** générés lors de « **Plaquez Paris pour la Corrèze** »
+ 26 % par rapport à 2024

“ **Corrèze Accueil, facilitateur d'installation et créateur de liens pour un avenir attractif et durable en Corrèze.** ”



Participation au Forum Santé Limoges - Mars 2025

*Direction de l'Action Sociale, des Familles et de l'Insertion



COHÉSION TERRITORIALE INFRASTRUCTURES

DIRECTION DES ROUTES

La mission principale de la Direction des Routes est de faciliter l'utilisation quotidienne des 4 700 km du réseau routier départemental. Pour cela, elle assure les aménagements nécessaires qui permettent d'améliorer la sécurité des usagers et d'entretenir les infrastructures dans le but de prolonger leur conservation. La Direction des Routes offre un service qui mobilise en permanence les moyens nécessaires pour favoriser tant la mobilité que l'activité socio-économique du département. Elle est composée de 307 agents, répartis en 5 services, 9 secteurs territoriaux, avec 25 centres d'entretien et une unité d'appui secteur, répartis sur tout le département.

Les actions & faits marquants de l'année

- **Création de 1 300 km de pistes spécifiques, les Voies Vertes Pâles (VVP), pour 4 aménagements de sécurisation.**
- **5 restaurations et reconstructions importantes d'ouvrages d'art pour 1,2 M€**
- **9 reprises d'affaissements de chaussée et glissements de terrain pour 2 M€**
 - RD38 – Collonges-la-Rouge - Reprise d'un glissement de terrain de 850 m².
- **2 aménagements de valorisation de sites remarquables pour 1,2 M€**
 - Viaduc des Rochers Noirs, aménagement des aires, voies d'accès et tunnel.

- **5 aménagements de sécurité et carrefours pour 1 M€**
 - RD15/38 - Marcillac-La-Croze - Création d'un carrefour giratoire.
- **Déviations de Lubersac**
 - Fin des terrassements de la route au 1^{er} trimestre, puis suspension des travaux de mars à novembre 2025 pour mise à niveau du projet routier avec le projet d'ombrières photovoltaïques.
 - Novembre - décembre 2025 : reprise des travaux : couche de réglage entre couche de forme et de chaussées et 1^{ère} couche de chaussée en grave-bitume.
- **Déviations et ombrières photovoltaïques de Varetz et Meymac**
 - Lancement des études préparatoires techniques et environnementales pour constitution des dossiers réglementaires.
- **Laboratoire routier départemental**
 - 396 échantillons analysés, 330 chantiers contrôlés et 515 rapports d'essais produits.
- **18 stations météo connectées.**

COHÉSION TERRITORIALE

INFRASTRUCTURES

DIRECTION DES ROUTES



chiffres clés



- **2 195 interventions** des agents d'exploitation en termes de sécurité des usagers.
- Réparation/reconstruction de **7 ouvrages d'art** pour un montant de **1,2 M€**
- **1 300 km de Voies Vertes Pâles** mises en service.
- **7 M€ pour la déviation de Lubersac**



Pont d'Eyragne



Pont de La Mouillade



RD15 Giratoire de Marcillac



RD 8 Turenne



Déviation Lubersac

COHÉSION TERRITORIALE

INFRASTRUCTURES

SERVICE BÂTIMENTS

La mission du Service Bâtiments est de gérer l'exploitation, l'entretien, la maintenance des bâtiments. Il assure la maîtrise d'ouvrage des opérations d'investissement, tous domaines confondus.

Son activité (études, demandes d'intervention, maîtrise d'ouvrage, gestion des procédures de consultation des contrats et marchés) demeure au service des utilisateurs et des usagers des bâtiments départementaux. Il est composé de 17 agents pour le suivi des 103 sites comprenant 24 collèges d'une surface totale de 250 000 m².

Les actions & faits marquants de l'année

- **Collège d'Argentat** : phases 4 et 5 des travaux de restructuration.
- **Collège de Treignac** : fin des travaux.
- **Collège d'Ussel** : déplacement des classes SEGPA.
- **Collège Rollinat à Brive** : démarrage des travaux de rénovation énergétique.
- **Collège Victor Hugo à Tulle** : démarrage des travaux de rénovation énergétique.
- **Collège de Beynat** : mise en production de l'ombrière et déplacement de la salle à manger des maternelles.
- **Archives départementales et MDPH** : mise en service des centrales photovoltaïques.
- Mise en place de **58 caméras** sur **13 bâtiments** MSD, MDPH et CDEF.



Mise en service des panneaux photovoltaïques de la MDPH



Phase 4 des travaux de rénovation du collège d'Argentat



Travaux de rénovation énergétique du collège Rollinat



chiffres clés



12,4 M€ d'investissements

dont : **10 M€** Plan « Corrèze - Bien vivre au collège »

500 000 € Photovoltaïque

COHÉSION TERRITORIALE

INFRASTRUCTURES

CELLULE TRÈS HAUT DÉBIT

La Cellule Très Haut Débit est composée de 4 collaborateurs et a plusieurs objectifs clés :

Coordonner les travaux d'infrastructures fibre : gestion des projets d'enfouissement et de dévoiement des réseaux, ainsi que la résolution des problèmes liés aux adductions et aux dommages sur la fibre.

Accompagner les élus et usagers, notamment sous téléassistance, dans le cadre du programme de décommissionnement du réseau cuivre Orange.

Suivi de la commercialisation du réseau fibre public : observation des évolutions et accompagnement des usagers pour les raccordements finaux.

Superviser les programmes de couverture mobile en zones blanches : collaboration avec les élus locaux et les opérateurs pour améliorer la couverture dans le cadre du programme New Deal, et suivi des travaux de mise en œuvre.

Installer des systèmes de vidéoprotection sur les communes adhérentes au Syndicat mixte ouvert (SMO) « Corrèze - Centre de Supervision Rural » et pour les ouvrages (bâtiments, tunnels, routes...) du Conseil départemental, en lien avec le Centre de Supervision Rural.

Les actions & faits marquants de l'année

- **Téléphonie mobile** : mise en service de **4 pylônes** de téléphonie mobile.
- **184 affaires travaux fibre** : coordinations, extensions, échecs de raccordement...
- **238 dossiers de « nouvelles adductions »** à la fibre traités.
- **Accompagner les usagers** pour l'extinction du cuivre (suivi de 51 communes concernées).
- **Accompagner les usagers en téléassistance** pour l'extinction du cuivre (517 logements en téléassistance).
- **Premières caméras installées et intégrées** au **Centre de Supervision Rural** sur les communes adhérentes au syndicat.



chiffres clés

Fibre publique

- **51 600 abonnés actifs**
- **104 675 prises en exploitation**

Décommissionnement cuivre

- Arrêt au 27 janvier 2026 pour 51 communes.
- **17 310 adresses** identifiées dont **517 abonnés en téléassistance** : 465 raccordés en fibre au 24 décembre 2025.

Téléphonie mobile

- **42 communes retenues** depuis le lancement du programme NEW DEAL dont 2 en 2025.

Corrèze - Centre de Supervision Rural

- **71 collectivités adhérentes** (70 communes + Conseil départemental représentant **81 759** habitants)
- **316 caméras en fonctionnement**
- **115 caméras installées** en 2025

COHÉSION TERRITORIALE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ÉCOLOGIQUE

SERVICE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les principaux axes de la transition écologique portent sur la valorisation des énergies renouvelables et des mobilités durables, la gestion équilibrée des ressources en eau et des milieux aquatiques, la préservation de la biodiversité et des espaces naturels, l'agriculture et la promotion d'une alimentation de qualité, la protection de l'environnement et du cadre de vie, l'accompagnement de l'économie vers la transition écologique.

En 2026, le Département de la Corrèze poursuit son engagement en faveur du monde agricole en renforçant ses dispositifs d'accompagnement. Les actions menées visent à soutenir la diversification des exploitations, l'adaptation au changement climatique, l'autonomie en eau ainsi que le maintien de l'activité vétérinaire en milieu rural.

L'objectif est clair : préserver la viabilité de la filière agricole, créer davantage de valeur ajoutée sur le territoire, soutenir les investissements des exploitations et des CUMA, et renforcer l'attractivité du milieu rural.

Les actions & faits marquants de l'année

- Le **Plan Corrèze Santé Animale** a montré lors de son bilan la réussite de cette politique :
 - Installation de 9 vétérinaires sur 11 attendus
 - Création/extension de 3 maisons de santé vétérinaires
 - Accompagnement de 29 étudiants vétérinaires via la bourse de dernière année
 - Poursuite du Plan Corrèze Santé Animale jusqu'à son terme (2027)
 - En 2026, un nouveau volet va être lancé pour accompagner les Éleveurs bovins et ovins sur la problématique de l'efficacité reproductive des élevages

chiffres clés

+ de 4000 exploitations agricoles

L'agriculture corrézienne constitue un pilier économique et territorial majeur du département.

1 462 700 M€ consacrés par le Département au soutien de l'agriculture corrézienne.

● 38 aides accordées pour un montant de :

128 837 € dans le cadre de l'ASAFAC (Aides Abreuvement)

126 154 € dans le cadre de l'ASAFAC (Aides Irrigation)

COHÉSION TERRITORIALE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ÉCOLOGIQUE

SERVICE HABITAT

Le service Habitat est chargé de la mise en œuvre de la politique départementale de l'habitat.

Le Guichet Habitat accompagne :

- **Le parc privé** : dispositif Corrèze Bouclier Energétique, autonomie et maintien à domicile des seniors et valorisation du vacant dans les communes rurales,
- **Le parc public** : Office départemental Corrèze Habitat.

Le Département porte, avec l'État, le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées et assure la gestion des 2 outils financiers du Plan :

- Le Fonds de Solidarité Logement (FSL) : accès et maintien à domicile des plus fragiles,
- Le Fonds Commun Logement (FCL) dédié aux propriétaires occupants/bailleurs de condition très modeste.

Les actions & faits marquants de l'année

- **Participation au Salon de l'Habitat**
- **Déploiement** du nouvel outil métier SOLIS module habitat
- **Projet précarité énergétique**
9 ateliers éco-gestes

“ **La politique de l'habitat se situe fondamentalement au croisement des enjeux économiques, sociaux et climatiques actuels.** ”

chiffres clés

- **727 dossiers de particuliers** ont été instruits pour un montant engagé de :
1,75 M€ de subventions
pour **6,77 M€** de travaux éligibles
- **455 logements sociaux du parc public aidés** pour un montant engagé de :
1,11 M€ de subventions
pour **41,22 M€** de travaux
- **1 572 aides** ont été accordées dans le cadre du FSL pour un montant engagé de :
868 295 €
- **41 aides** ont été accordées dans le cadre du FCL pour un montant engagé de :
95 800 € pour **272 155 €** de travaux

COHÉSION TERRITORIALE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ÉCOLOGIQUE

SERVICE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS (VVF)

Le label VVF se décline notamment par un accompagnement ciblé auprès des communes au niveau des différents aménagements mis en place, et plus globalement pour ce qui est des actions qu'elles conduisent en termes de valorisation du cadre de vie. Ce suivi se traduit, entre autres, par des visites préalables, séminaires, passages des différents jurys pour évaluation et contrôle, réunions techniques, de conseils, ateliers autour du végétal...

Le nombre de participants est en constante progression chaque année.

Dix ans en arrière, la Corrèze comptabilisait moins de 20 communes labellisées (niveau d'une à trois fleurs).

Au cours des quatre dernières années, ce sont huit communes supplémentaires qui ont décroché le label, une progression significative.

En 2025, 15 communes ont candidaté, dont 5 pour la première fois, et avec une première visite organisée au début de l'été.

Après cette première étape, les 7 meilleures communes ont été retenues pour une seconde visite du jury afin d'intégrer le palmarès 2025.

A l'issue de cette deuxième série de visites, le jury a établi un classement des communes au titre du label départemental pour l'année 2025, dont les résultats ont été délivrés lors de la traditionnelle cérémonie organisée le 1^{er} décembre 2025 sur la commune de Chirac-Bellevue. Lors de cette cérémonie, le palmarès s'est vu être distingué en plusieurs catégories : Première catégorie moins de 400 habitants / Deuxième catégorie de 400 à 800 habitants / Troisième catégorie plus de 800 habitants / Prix du jardinier / Prix coup de cœur du jury / Prix spécial de la diversité végétale / Prix spécial de la participation citoyenne et du bénévolat ainsi que des prix d'«encouragements du jury».



chiffres clés

• 29 communes labellisées

en Corrèze

• 15 communes participantes

au label 2025

Répartition du palmarès des 7 communes retenues :

3 prix : communes moins de 400 habitants

3 prix : communes de 400 à 500 habitants

1 prix : communes de plus de 800 habitants

Certaines de ces communes ont eu des prix spéciaux

1 prix du jardinier

1 prix coup de cœur

1 prix spécial de la biodiversité végétale

COHÉSION TERRITORIALE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ÉCOLOGIQUE

SERVICE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉSERVE DÉPARTEMENTALE DE BIODIVERSITÉ

La Réserve Départementale de Biodiversité est le premier espace naturel sensible (ENS) créé sur le département de la Corrèze. Le site est ouvert au public depuis 2020.

Les actions & faits marquants de l'année

● Plan de gestion en cours de mise en oeuvre

Les grands travaux de modelage et de plantation permettent désormais l'émergence de la biodiversité sur ce site.

Cette année, deux suivis ont été réalisés :

- Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) : mission de suivi ornithologique + travaux de réhabilitation des colonies d'hirondelles de rivage.
- Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) : inventaires de chauves-souris.

● L'un des « hot spots » de biodiversité les plus importants en Limousin :

Hot spot : c'est un point chaud de la biodiversité. C'est un biome terrestre identifié comme réunissant deux conditions : une biodiversité très élevée et des pressions anthropiques fortes sur cette biodiversité ainsi que sur les habitats écologiques.

- 70 espèces d'oiseaux nichent dans ce site.
- En 2015, seulement 15 espèces d'oiseaux y étaient observées, aujourd'hui, plus de 150 !

● Un comité consultatif a eu lieu, en présence de tous les partenaires, le 17 juin 2025.

Un fascicule de présentation de la réserve a été édité. Il est distribué à tous les publics rencontrés. Il présente l'histoire du site, les travaux de génie écologique qui y ont été réalisés, les objectifs de la réserve et les actions qui y sont menées.



chiffres clés

- **10 000** données « ornithologiques » sont faites par un réseau d'observateurs bénévoles.
- **1 242 personnes** (scolaires et divers) en augmentation constante (+ 500 en 2025).
- **191 visiteurs grand public** (Partenaires : LPO, Benjamin POTEL, Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine...).
- **35 animations** (plus d'une animation par semaine en moyenne).
- **17 animations** issues du calendrier « grand public ».

COHÉSION TERRITORIALE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ÉCOLOGIQUE

SERVICE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PLAN DÉPARTEMENTAL DE LA GESTION EN EAU (PDGE)

Face aux effets du changement climatique sur la disponibilité et la qualité de l'eau, et aux enjeux de préservation de l'eau, le Département a pris l'initiative, dès 2021, d'élaborer une stratégie pour la préservation de notre ressource en eau. Le Plan Départemental de Gestion de l'Eau (PDGE) a été approuvé par l'Assemblée départementale en juillet 2024.

Le premier semestre 2025 a été consacré à l'élaboration du programme d'action 2025-2030 et à sa validation par l'Assemblée en juillet. Ce programme compte 120 actions à engager pour parvenir à répondre aux 3 grandes orientations du PDGE :

- Préserver et mobiliser la ressource,
- Éviter et réduire,
- Connaître, suivre et partager.

Le Département est impliqué en tant que maître d'ouvrage en portant plusieurs actions inscrites au PDGE.

Les actions & faits marquants de l'année

● Le bilan de l'année 2025

- Juillet 2025 : approbation du programme d'action 2025-2030 par l'Assemblée départementale.
- Près de 70 % des actions inscrites au plan sont en cours ou terminées.
- 2 réunions du comité de pilotage.



COHÉSION TERRITORIALE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ÉCOLOGIQUE

SERVICE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE « SAGE » VÈZÈRE-CORRÈZE

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification institué par la loi sur l'eau de 1992, qui fixe, à l'échelle d'un bassin versant hydrographique des objectifs généraux et des dispositions permettant de satisfaire les différents usages tout en préservant la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Le SAGE Vézère-Corrèze est élaboré de manière collective et consensuelle, par l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire, représentés par les 42 membres de la Commission Locale de l'Eau. Le SAGE vise à atteindre les objectifs du SDAGE* Adour-Garonne en prenant en compte les spécificités du territoire.

Le Département de la Corrèze, soucieux de préserver les atouts et les enjeux du bassin « Vézère-Corrèze », assure, en tant que structure porteuse, le secrétariat et l'animation de la Commission Locale de l'Eau.

Les actions & faits marquants de l'année

- 4 réunions thématiques pour élaborer le diagnostic du bassin sur la base de l'état initial.
- Approbation du diagnostic du bassin par la Commission Locale de l'Eau en juin 2025.
- 4 réunions thématiques et 2 réunions de commissions géographiques pour construire la stratégie.
- Prévalidation de la stratégie du SAGE par la Commission Locale de l'Eau en décembre 2025.



*Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

COHÉSION TERRITORIALE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ÉCOLOGIQUE

SERVICE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CELLULE SATESE

En termes d'assainissement collectif, les collectivités peuvent adhérer au service d'assistance au traitement des effluents et au suivi des eaux (SATESE*), par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec le Conseil départemental.

Ces conventions, d'une durée de six ans, prévoient la mise à disposition, aux communes ou aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), d'une assistance technique du Conseil départemental dans le domaine de l'assainissement.

Au travers de ce partenariat, il s'agit d'engager une coopération technique fondée sur la volonté mutuelle d'optimiser le fonctionnement de l'assainissement et de limiter son impact sur les milieux aquatiques. Ainsi, le Département assiste les collectivités par un appui à l'exploitation de leurs stations d'épuration et à la qualité des effluents rejetés. 291 stations d'épuration sont suivies par ce service, soit la totalité du parc corrézien.

6 EPCI et 84 communes conventionnent avec le SATESE pour la période 2025 à 2030.

* SATESE : Service d'Assistance Technique aux Exploitations de Stations d'Épuration

Les actions

& faits marquants de l'année

- **291 stations visitées par le SATESE au titre de l'assistance technique**

Dans le cadre du contrat de progrès signé avec l'Agence de l'eau Adour Garonne (AEAG), la totalité des 417 visites sur station prévues dans la programmation 2025 a été réalisée.

- **Suivi des travaux de réhabilitation des stations, participation aux diverses réunions lors des révisions des schémas directeurs d'assainissement.**

- **SATESE et métrologie**

Le SATESE participe et aide à l'organisation de Comparaisons Inter Laboratoires de Terrains (CILT) sur le bassin Adour-Garonne afin de fiabiliser et qualifier les mesures de terrain.

- **L'inspection caméra et la détection des réseaux d'assainissement.**

- **L'accueil d'un contrat d'apprentissage.**



chiffres clés

- **42 bilans**
- **23 validations** (ASR*)
- **352 visites**
- **5 passages caméra**
- **50 réunions** et suivis de chantier
- **10 instructions de dossiers**
- **140 421 € d'aides AEAG**

* ASR : Auto-Surveillance Réglementaire





COHÉSION TERRITORIALE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ÉCOLOGIQUE

SERVICE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DÉPÔTS SAUVAGES

Le Département, en tant qu'animateur et fédérateur, porte une action de communication et de sensibilisation sur la problématique des dépôts sauvages intitulée «La Corrèze, je l'aime, je la préserve !». Il a la volonté d'accompagner les élus et les acteurs locaux, notamment les associations, dépourvus face à cette problématique.

Le Département a, en 2025, accompagné différentes structures (collectivités, associations, écoles primaires, collèges...) pour la mise en œuvre d'actions de nettoyage, en fournissant notamment du matériel pour la collecte des dépôts sauvages : sacs poubelles, gants de protection, mise à disposition de containers...

Ces opérations se sont déclinées sous la forme de randonnées ou ciblées sur des sites préalablement identifiés par les organisateurs de manifestations.

Ces dernières ont été à la fois multipartenariales et ont permis de mobiliser toutes les générations.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE
RAPPORT D'ACTIVITÉ



2025

COHÉSION **SOCIALE**



COHÉSION SOCIALE

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE, DES FAMILLES ET DE L'INSERTION

SERVICE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Le Conseil départemental est le chef de file de la prévention et de la protection de l'enfance, l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de Corrèze accompagne 1 400 enfants en situation de danger ou de vulnérabilité. Elle s'appuie sur 175 Assistants Familiaux (AF) pour assurer les placements, en complément des établissements et Lieux de Vie. Les missions sont portées, au total, par 244 agents, encadrés par 10 responsables de proximité, pour garantir le suivi et la construction de parcours d'enfants sécurisés, en lien avec les partenaires du territoire.

Les actions & faits marquants de l'année

● **Audit** : évaluation organisationnelle, de la charge de travail et des pratiques professionnelles, avec présentation des résultats et du plan d'action aux équipes ASE en mai.

● **Transformation de l'ASE**

forte dynamique de structuration et de modernisation du service autour d'un plan d'action décliné en quatre axes :

- Socle : fiabilisation des dossiers enfants, optimisation de la base de données et généralisation des Projets Pour l'Enfant (PPE).
- Organisation : organigramme cible plus lisible et adapté.
- Procédures et qualité : actualisation des référentiels, renforcement des procédures et structuration du traitement des Événements Indésirables Graves (EIG) et du contrôle des Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS).
- Système d'information et pilotage : travail sur les flux, le suivi des places d'accueil, portefeuilles des référents et paramétrage du logiciel Solis ASE.

A favorisé le décloisonnement des équipes (placement/AEMO), le partage de la feuille de route avec l'ensemble du service.

● **Consolidation du partenariat avec l'Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de la Corrèze (ASEAC)** : renforcement du partenariat avec un repositionnement du Département comme chef de file, refonte de la conven-

tion et délégation du PPE afin de garantir la cohérence et la continuité des parcours.

● **Développement de la capacité d'accueil de l'ASE** : ouverture en mars 2025 d'un Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) offrant 6 places pour les enfants de 3 à 11 ans et en prévision pour 2026 un second LVA pour 6 places pour les 11/18 ans mais aussi 12 places de plus en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS).

chiffres clés

● **664 enfants confiés**

toutes mesures confondues contre **743** en 2024.

● **1036 Informations Préoccupantes**

(**1 235** en 2024), **36** Ordonnances de Placements Provisoires (**50** en 2024)

● **1939 mineurs suivis à domicile**

ASE et partenaires associatifs - (**1 936** en 2024)

● **40 MNA** mis à l'abri (**117** en 2024)

● **87 MNA** confiés (**119** en 2024) et **59** contrats jeunes majeurs (**45** en 2024)

28 620 849 € en dépenses de fonctionnement (**30 058 869 €** en 2024)

COHÉSION SOCIALE

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE, DES FAMILLES ET DE L'INSERTION

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE (CDEF)

Le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF) est un établissement public non personnalisé, géré par le Département de la Corrèze et rattaché à la Direction de l'Action Sociale, des Familles et de l'Insertion. D'une capacité d'accueil de 39 places, l'établissement est organisé autour de trois unités (Unité Familles Tulle - 15 places, Unité Mineurs Tulle - 18 places, Unité Mineurs Brive - 6 places) et l'accueil est assuré 365 jours par an (24h/24h).

Le CDEF relève du statut de la Fonction Publique Hospitalière et est organisé autour d'une responsable d'établissement, d'un service d'administration générale et d'un service éducatif.



Les actions & faits marquants de l'année

- Optimisation usage du dossier usager informatisé (MEDIATEAM) - disparition supports papier.
- Programme Fonds Social Européen + (FSE+) Promouvoir et favoriser l'intégration sociale des enfants et/ou des familles en situation d'exclusion sociale ou de risque de pauvreté => soutien européen prévu de 75 000 €.
- Nouvelle Responsable établissement depuis mi-août 2025 (suite départ retraite).
- Évaluation Haute Autorité de Santé (HAS) 6 et 7 novembre 2025.
- Allongement des durées d'accueil et complexification des profils accueillis.
- Turn-over important : 21 arrivées et 17 départs.
- Absence de psychologue.

chiffres clés

119
personnes accueillies
en 2025 (87 mineurs et 32
personnes pour l'accueil familial
dont 14 enfants)



● **289 événements indésirables**
contre **269** en 2024.

● **47 ETP** autorisés en 2025 (contre 44 en 2024) : seuls 43,16 ETP réalisés au 31 décembre, en lien avec les difficultés rencontrées pour recruter et stabiliser l'équipe ; également 3 apprentis éducateurs spécialisés et 5.5 ETP de remplacements.



● Dotation globale versée à partir du budget de l'ASE

2 853 300 €

contre **2 566 300 €** en 2024

● Recette en lien avec le prix de journée :

192 136,47 €

COHÉSION SOCIALE

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE, DES FAMILLES ET DE L'INSERTION

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ



Le Centre Départemental de Santé (CDS) de la Corrèze, créé en 2019, vise à garantir un accès aux soins sur l'ensemble du département, en prenant en charge une patientèle diversifiée, avec une forte demande en raison de la désertification médicale. Il est également un tremplin pour attirer de nouveaux praticiens sur le territoire. Il a pour missions principales : la prise en charge médicale dans le suivi aigu et chronique des patients, afin de leur assurer la continuité de soins, et la promotion de projets de santé publique.

Les actions & faits marquants de l'année

● Participation à des événements liés à l'attractivité médicale

- Congrès ISNAR à Lille les 6 et 7 février 2025
- Forum Santé Territoires Limousin-Périgord à la Faculté de Médecine de Limoges le 20 mars 2025.
- Journée d'accueil des Internes CH Brive le 05/11/2025

● Actions de prévention menées par le CDS

- MARS BLEU : 25/03 à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) Ussel
- JUIN VERT : 18/06 à la MSP Ussel
- OCTOBRE ROSE :
 - 08/10/25 à l'Intermarché de Meymac
 - 10/10/25 au Super U d'Egletons
 - 23/10/25 à la MSP d'Ussel
- MOIS SANS TABAC :
 - 13/11/25 : Conseil départemental TULLE
 - 18/11/25 : au Lidl d'Egletons

chiffres clés

● 8 sites de consultations :

Egletons, Neuvic, Meymac, Ussel, Bort-les-Orgues, Sornac, Treignac et Uzerche.

● 42 751 actes réalisés

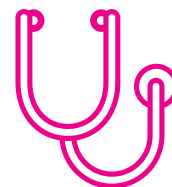
● 38 739 consultations

● 2 615 visites à domicile

● 1 397 télé-expertises (Avis Omnidoc) + Intervention en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

● 9 200 déclarations de « médecins traitants »

● 26 personnes travaillant au Centre Départemental de Santé, pour 20,2 ETP.



● Nombre actes médicaux et IPA*



* IPA : Infirmier(ière) en Pratique Avancée

COHÉSION SOCIALE

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE, DES FAMILLES ET DE L'INSERTION

SERVICE ACTION SOCIALE TERRITORIALISÉE

L'Action Sociale Territorialisée est répartie au sein de 12 Maisons de la Solidarité Départementale (MSD), et compte 71 secteurs d'intervention.

4 Chefs de service se partagent et assurent la responsabilité des MSD. Ils s'appuient sur :

- 5 Encadrants techniques ;
- 24 agents d'accueil, en charge de l'accueil social, l'information et l'accès aux droits des publics ;
- 78 travailleurs sociaux, ayant pour missions de lutter contre les exclusions, d'assurer des actions de prévention et de protection des enfants et des adultes vulnérables ; certains sont spécialisés dans l'accompagnement budgétaire, d'autres dans l'accompagnement des victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales.

Les actions & faits marquants de l'année

- Déploiement du logiciel SOLIS.
- Déménagement des équipes de BRIVE CENTRE et BRIVE EST.
- Lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.
- Convention Association Départementale pour l'Éducation Routière (ADER)/Conseil départemental (CD) : Pacte Local des Solidarités.
- Présentation des outils de l'accompagnement social rénové.



chiffres clés

- **75 730** personnes accueillies en MSD
- **2 405** personnes accueillies (ASIP*)
(1 665 en 2024)
- **2 405** demandes traitées (2 145 en 2024)
- **129 542** appels téléphoniques reçus
(127 626 en 2024)
- **23 750** rendez-vous réalisés pour les
travailleurs sociaux (23 361 en 2024)

* ASIP :
Accueil Social
Inconditionnel de
Proximité



COHÉSION SOCIALE

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE, DES FAMILLES ET DE L'INSERTION

SERVICE EMPLOI ET INSERTION

Le service Emploi Insertion est en charge de la gestion de l'allocation Revenu de Solidarité active (rSa), de l'orientation et de l'accompagnement des bénéficiaires, de l'activation et du suivi de leurs parcours d'insertion. Il assure la déclinaison opérationnelle de la Politique Départementale de l'Emploi reposant sur le Programme Départemental d'Insertion (PDI) et le Pacte Territorial d'Insertion (PTI) 2025-2028, votée en Conseil départemental du 4 juillet 2025.

Une équipe de 39 professionnels, composée de 20 agents dédiés à l'accompagnement et à l'activation des parcours d'insertion, et de 19 agents (dont 1 poste renfort) en charge de la gestion administrative :

- 20 professionnels assurent un accompagnement individualisé et graduel des bénéficiaires. Ils organisent l'orientation, l'information et la contractualisation systématiques de toutes les personnes ouvrant un droit rSa,
- 1 chargé de mission entreprise BOOST Emploi développe, au quotidien, les passerelles indispensables avec le monde de l'entreprise,
- 18 agents (dont 1 renfort) ont la charge de la gestion administrative des dossiers : orientation, évaluation de chaque Contrat d'Engagements Réciproques, contrôle du droit, sanctions...

Les actions & faits marquants de l'année

● **Agir ensemble pour l'emploi durable : la feuille de route 2025-2028**

Le 4 juillet 2025, l'Assemblée Départementale a adopté la Politique Départementale de l'Emploi 2025-2028, fondée sur un document unique regroupant le Programme Départemental d'Insertion et le Pacte Territorial d'Insertion, afin d'améliorer la lisibilité, la simplification et l'efficacité, dans le cadre de la loi pour le Plein Emploi.

S'inscrivant dans la continuité des actions précédentes, elle intègre des innovations pour renforcer l'impact des dispositifs d'insertion. Elle repose notamment sur une coopération accrue entre acteurs, le développement des mises en situation professionnelle, du parrainage, de l'accompagnement de projets et de la préparation au recrutement, avec pour objectif une insertion

durable des publics en difficulté. Structurée autour de trois axes stratégiques et de 37 actions, elle vise à lever les freins à l'emploi, proposer un accompagnement modulable des bénéficiaires du rSa conforme aux exigences légales, et renforcer la coordination territoriale en lien avec le tissu économique local.

● **Sanctions rSa : le Département s'adapte au nouveau cadre légal prévu par la loi Plein Emploi**

En 2025, l'entrée en vigueur du nouveau régime de sanctions prévu par la loi pour le Plein Emploi a entraîné une refonte des procédures départementales de suivi et de sanctions des bénéficiaires du rSa. Un nouveau règlement départemental, adopté le 4 juillet 2025, intègre le barème applicable depuis le 1er septembre 2025, avec des motifs de sanction élargis, une gradation des mesures et des modalités de suspension avec rétablissement rétroactif des droits. La réforme a impliqué d'importants ajustements organisationnels. Le Département, tout en respectant le cadre légal, émet des réserves sur un

COHÉSION SOCIALE

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE, DES FAMILLES ET DE L'INSERTION

SERVICE EMPLOI ET INSERTION

mécanisme jugé peu incitatif, mais en assure une application rigoureuse et poursuit ses actions de responsabilisation.

● **Pack Emploi Industrie – Le Pont vers l'Emploi**

Le Conseil départemental déploie le dispositif Pack Emploi pour rapprocher offre et demande d'emploi grâce à un accompagnement personnalisé des candidats (découverte des métiers, préparation opérationnelle à l'emploi et mise en relation avec les employeurs). En avril 2025, une action dédiée à l'industrie, menée avec le Pôle Formation UIMM Limousin, a réuni 16 participants autour d'ateliers et d'un job dating. Les résultats sont positifs, avec 19 % de solutions immédiates et 75 % à trois mois, confirmant l'efficacité du Pack Emploi.



Pack Emploi industrie



chiffres clés

- **36 %** : sorties emploi/formation
- Un ratio **bénéficiaires rSa/population** totale de **2,4 %** en Corrèze (5,2 % au niveau national)
- **10 894 CER*** examinés (+ **11,2 %** en 1 an)
- **90 %** : taux de **contractualisation**
- **67 %** de sorties positives suite à une action « **PACK EMPLOI** »
- **92 %** de **CLIS engagés**

Boost Emploi

- **14 254 comptes candidats** (21 % en plus sur 1 an)
- **9 381 abonnés Facebook** (+2,3 %)
- **1 086 entreprises partenaires** (+4,3 %)

* CER : Contrat d'Engagement Réciproque



Comité de pilotage de la Politique
Départementale de l'Emploi

Principaux pôles de répartition budgétaire hors allocations rSa.

- 86 579 € Insertion Sociale Mobilité**
- 14 600 € Santé**
- 185 000 € Logement**
- 426 784 € Insertion professionnelle**
- 175 500 € Boost Jeunes/Missions locales**
- 231 500 € Contrats aidés** en structures d'insertion par l'activité économique

COHÉSION SOCIALE

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE, DES FAMILLES ET DE L'INSERTION

SERVICE PPMI/SANTÉ

Le service de Prévention Protection Maternelle et Infantile contribue, de par ses missions, à la promotion de la santé, à la prévention, au soutien à la parentalité et à la protection des enfants. Il permet, par ses actions précoces, d'agir le plus en amont possible sur l'environnement familial et social de l'enfant et ainsi de garantir à l'enfant l'accès à ses droits les plus essentiels. À cela s'ajoute une attention particulière aux publics vulnérables, avec le maintien d'une offre de santé accessible à tous, et la volonté politique que chaque enfant puisse accéder à des dispositifs d'accueil de qualité, individuels ou collectifs du jeune enfant. Le service comprend 29 agents (médicaux, paramédicaux et administratifs).

Les actions & faits marquants de l'année

- **Accès aux soins préventifs** — Plages de consultation élargies, priorisation des vulnérabilités.
- **Suivi postnatal — Visites À Domicile (VAD)** précoces et coordonnées avec maternités/sages-femmes, repérage et soutien des familles à domicile.
- **Dépistage à 4 ans en école maternelle**
Programmation territorialisée, repérage sensoriel/ langage/comportement, orientation.
- **Orthoptie — Bilans visuels** inclus dans le parcours prévention, orientation et information aux familles.
- **Ateliers parentaux ciblés — Portage/massage** ; contenus ajustés aux besoins, valorisation des compétences parentales.
- **Parcours santé des enfants confiés (0/6 ans)**
Circuit Protection Maternelle Infantile (PMI)-Aide Sociale à l'Enfance (ASE).
- **Contrôles Établissement d'Accueil du jeune Enfant (EAJE)** — Plan annuel sur pièces/sur site, ciblage des structures, grilles et comptes rendus harmonisés. Amélioration de la qualité d'accueil.
- **Développement des modes d'accueil** — Appui aux ouvertures Maisons d'Assistants Maternels (MAM)/ micro-crèches, accompagnement qualité et suivi post-ouverture.
- **Agréments individuels** — Délai d'instruction maîtrisé, accompagnement des situations complexes (assistants maternels).



chiffres clés

- **5 182 Consultations médicales preventives** (enfants) soit + **61,2 %** entre 2024 et 2025. 1 ETP Médecin.
- **720 Consultations médicales enfants confiés** soit + **165,7 %** entre 2024 et 2025.
- **2 756 Visites postnatales** (puéricultrices) soit + **42,9%** entre 2024 et 2025. Renfort IDE.
- **204 Consultations sage-femme** (mères) soit - **5,6 %** entre 2024 et 2025.
- **200 Familles ayant bénéficié d'un atelier de parentalité** soit - **1,5 %** entre 2024 et 2025.
- **1 903 Enfants vus en école maternelle** (4 ans) soit + **13 %** entre 2024 et 2025. Renfort IDE.
- **338 Bilans orthoptiques réalisés** soit + **6,3 %** entre 2024 et 2025.
- **572 Procédures d'agréments individuels traitées** soit - **16,7 %**
- **35 Contrôle EAJE** soit + **12,9 %**

COHÉSION SOCIALE

AUTONOMIE ET MDPH

PILOTAGE DE L'OFFRE

Le service est composé de 6 agents et a pour mission de participer à la déclinaison de la politique départementale en faveur de l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap, et leurs aidants, à domicile ou en établissement, sur un volet stratégique et prospectif. Il est chargé de connaître, suivre, évaluer et adapter l'ensemble de l'offre de services et les dispositifs de prévention, en lien avec l'ensemble des acteurs institutionnels ou associatifs. Il s'inscrit dans la réflexion et l'accompagnement des projets de transformation de l'offre en établissements ainsi que dans les évolutions réglementaires ou les projets innovants en faveur du virage domiciliaire.

Les actions & faits marquants de l'année

- **Le renouvellement du Schéma Départemental de l'Autonomie**

Le service pilotage de l'offre a été particulièrement mobilisé, sur l'année 2025, par le renouvellement du Schéma Départemental de l'Autonomie, dans sa phase préparatoire de diagnostic territorial, ainsi que sur le déroulement des Assises de l'Autonomie.

Au-delà d'un travail conséquent de recherche, de compilation et de fiabilisation de données, il a contribué à la réalisation de questionnaires auprès des établissements et services médico-sociaux, et a participé à l'organisation, puis à la réalisation de 20 groupes de travail et ateliers thématiques, avec des partenaires institutionnels, associatifs ou encore des usagers afin de favoriser l'expression de tous.

- **Le développement des actions de prévention**

Le vieillissement de la population et le défi démographique sont des enjeux majeurs pour le Département de la Corrèze.

La prévention est essentielle pour réduire et retarder l'entrée en dépendance.

Via le programme coordonné d'actions de prévention, validé par la Commission des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie (CFPPA), le Département déploie des actions collectives à destination des personnes de plus de 60 ans. Afin de garantir des réponses de façon homogène, équitable et en proximité, un socle commun d'actions a été développé sur chaque canton.



chiffres clés

- **8 habitats inclusifs** sur la programmation Aide à la Vie partagée, soit **360 000 €** au bénéfice de 56 personnes (29 Personnes Âgées et 27 Personnes en situation de Handicap)

- **Dotation complémentaire aux SAD**
1,47 M€ au bénéfice des actions déclinées par **16 Services Autonomie à Domicile**

733 433 € commission des **Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie** pour **54** projets dont un socle commun de 4 actions pour 59 séances sur chaque canton.



COHÉSION SOCIALE

AUTONOMIE ET MDPH

SERVICE GESTION DES ALLOCATIONS

Le service, composé de 30 agents, assure l'accueil physique du public ainsi que l'instruction des dossiers de demandes d'aide concernant les personnes âgées (PA) et les personnes en situation de handicap (PH).

Il est également chargé du paiement des prestations d'Aide Sociale à l'Hébergement, d'Aide-ménagère, de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), ainsi que du recouvrement des trop-perçus, des ressources et des participations familiales liés à ces dispositifs.

Par ailleurs, dans le cadre des missions de la Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH), le service instruit et notifie l'ensemble des droits et orientations des personnes handicapées, quel que soit l'organisme financeur.

Afin d'assurer l'ensemble de ces missions, le service est structuré autour de six cellules :

- Cellule Accueil et numérisation,
- Cellule APA à domicile et Aides-ménagères,
- Cellule Aide Sociale en établissement et APA en établissement,
- Cellule PCH,
- Cellule MDPH,
- Cellule Experts Outils métiers.

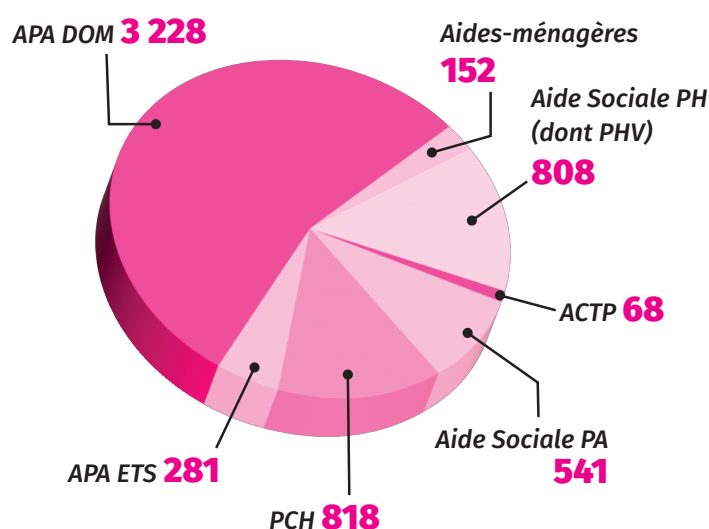
Les actions & faits marquants de l'année

- Dématérialisation complète des dossiers MDPH et déploiement de la Gestion Électronique des Documents (GED) au sein de la MDPH.
- Paramétrage, phases de tests et mise en production du nouvel outil métier SOLIS, au 29/12/2025, en remplacement des modules Genesis pour l'ensemble de la Direction Autonomie et MDPH.
- Expérimentation de la fusion des sections dépendance et soins : fin du paiement de la dotation APA en établissement.

“ **Accompagner les publics âgés et handicapés en garantissant l'accès aux droits et le versement des prestations, dans des délais maîtrisés.** ”

chiffres clés

Bénéficiaires par type d'aides en 2024



APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie
PA : Personne Âgée - PH : Personne Handicapée
ETS : Établissement - DOM : Domicile
PCH : Prestation de Compensation du Handicap
ACTP : Allocation Compensatrice pour Tierce Personne

COHÉSION SOCIALE

AUTONOMIE ET MDPH

SERVICE ÉVALUATION

Le Service Évaluation analyse l'ensemble des demandes de compensation pour les personnes âgées et handicapées du département. Composé de six cellules expertes et d'une équipe pluridisciplinaire (médecin, travailleurs sociaux, infirmiers, administratifs), il garantit une équité de traitement sur tout le territoire. Au-delà de l'élaboration des plans d'aide (Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Prestation de Compensation du handicap (PCH)) et des orientations Commissions des droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) (2 commissions/mois), le service assure le suivi des parcours de vie complexes. Il travaille en étroite transversalité avec les partenaires locaux pour coconstruire des réponses concrètes, adaptées à chaque projet de vie, dans une logique de proximité renforcée.

Les actions & faits marquants de l'année

- **Journée Interservices Autonomie-MDPH :** organisation d'un séminaire réunissant les agents (évaluation, gestion des allocations, coordination de proximité, évaluatrices sociales, chargés d'accueil) pour décloisonner les pratiques, partager les enjeux transversaux et consolider une culture commune de service.
- **Commission des parcours de vie complexes de l'enfant :** création d'une instance opérationnelle mixte Maison Départementale des personnes Handicapées (MDPH)/Aide Sociale à l'Enfance (ASE), dédiée aux situations d'enfants en double vulnérabilité. L'objectif est de coordonner les expertises pour répondre aux besoins urgents de solutions d'accueil et éviter toute rupture de parcours critique.
- **Migration vers le logiciel SOLIS :** bascule stratégique vers le système d'information SOLIS. Cet outil modernise le traitement des dossiers MDPH et Autonomie, sécurise les données et offre de nouveaux leviers de pilotage pour fiabiliser les suivis.

“ Une expertise pluridisciplinaire pour traduire les besoins de chaque usager en solutions concrètes, équitables et de proximité ”



chiffres clés

- **1 418** demandes **APA** en 2025
- **15 817** mesures en 2025, sur le champ du handicap
- **3 343** mesures relevant de l'enfance
- **5 354** mesures relevant de l'insertion professionnelle
- **969** mesures relevant de la Prestation de Compensation du Handicap
- **784** mesures relevant de l'orientation en établissement adultes
- **5 367** mesures concernant les Cartes Mobilité Inclusion



COHÉSION SOCIALE

AUTONOMIE ET MDPH

RÉGIE CORRÈZE AUTONOMIE



La régie Corrèze Autonomie assure la continuité du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA), grâce à la gestion du numéro unique et à un service de téléassistance, tous deux accessibles 24h/24 et 365 jours par an. Elle accompagne également les caisses de retraite dans l'élaboration des plans d'aide destinés à leurs assurés. Avec une approche centrée sur la proximité et l'accompagnement individualisé, la régie s'adapte en permanence aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, pour assurer un maintien à domicile sécurisé.

Les actions & faits marquants de l'année

● Gestion du numéro unique du SPDA (05 55 19 19 19)

6 conseillers autonomie assurent l'accueil téléphonique, l'information et l'orientation des usagers corréziens, pour la coordination des demandes liées à l'autonomie et à la téléassistance.

● Consolidation de l'activité téléassistance sur le département de la Corrèze

12 téléopérateurs et 7 techniciens accompagnent les 8035 abonnés corréziens pour le déploiement et la maintenance des solutions techniques de téléassistance à domicile ou en mobilité. Ils reçoivent et gèrent les appels d'urgence 24/7, garantissant une réponse rapide et sécurisée aux bénéficiaires.

● Développement des contrats de prestations avec d'autres départements

En 2025, la Régie Corrèze Autonomie a continué d'assurer la téléassistance pour les départements de la Creuse (4 000 bénéficiaires), la Haute-Vienne (1 500 bénéficiaires) et Loir-et-Cher (1 500 bénéficiaires) via son contrat avec la fondation Partage et Vie.

● Les partenariats avec les caisses de retraite

Avec 3 agents, la régie a poursuivi ses missions d'évaluation des besoins et de mise en place des plans d'aide pour le compte des caisses de retraite (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au travail (CARSAT), EDF, Fonction Publique d'État), contribuant à un accompagnement personnalisé des personnes en perte d'autonomie.

● Engagement dans la lutte contre les maltraitances.

Les agents de la Régie Corrèze Autonomie prennent en charge la gestion des dossiers de signalement de maltraitance envers les personnes âgées et handicapées via le numéro national 3977, garantissant un suivi en lien avec la plateforme nationale.

“ **Corrèze Autonomie :
téléassistance, accueil et évaluation
pour une autonomie sécurisée et
solidaire.** ”

chiffres clés

- **92 941 appels traités** soit une augmentation de **8 %** par rapport à 2024.
- **8 035 bénéficiaires** accompagnés dans le cadre du dispositif Téléassistance en 2025.
- **212 415 appels d'urgence** gérés par les opérateurs de la téléassistance.
- **1 750 visites d'évaluation** réalisées pour l'élaboration de plans d'aide des caisses de retraite : soit **17 %** de plus qu'en 2024.
- **31 signalements de maltraitance** envers les personnes fragiles gérés en 2025.

COHÉSION SOCIALE

AUTONOMIE ET MDPH

SERVICE COORDINATION DU TERRITOIRE

Depuis 2024, le Service Coordination de Territoire assure une présence de proximité sur tout le département, pour simplifier les démarches et garantir une réponse rapide aux personnes âgées ou en situation de handicap et à leurs familles. Avec 39 coordinateurs et 6 superviseurs, répartis sur 32 sites, il remplit cinq missions clés : répondre aux demandes du Numéro Unique de Corrèze Autonomie, en proposant notamment des visites à domicile, suivre et adapter les plans d'aide APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), accueillir les bénéficiaires en permanence, réviser les aides, pérenniser et coordonner les aides à domicile après une sortie d'hospitalisation.

Les actions & faits marquants de l'année

• Visites à domicile en hausse :

+ 11,05 % par rapport à 2024, soit 14 788 visites, pour sécuriser le maintien à domicile, prévenir les ruptures et renforcer le lien avec les bénéficiaires.

• Renforcement de la proximité :

réorganisation des secteurs et ouverture de 3 nouveaux sites, pour garantir une réponse rapide, équitable et accessible sur tout le territoire corrézien.

- Site de Treignac : ouverture de la Maison du Département en septembre 2025.

- Nouvelles permanences à Espagnac (juin) et à Sainte Fortunade (novembre), au sein des Maisons France Services.

• Montée en compétence des équipes :

formation continue (grille Autonomie Gériatrie et Groupe iso Ressources (AGGIR), formations spécifiques liées à l'accompagnement du public personnes âgées et/ou en situation de handicap...).

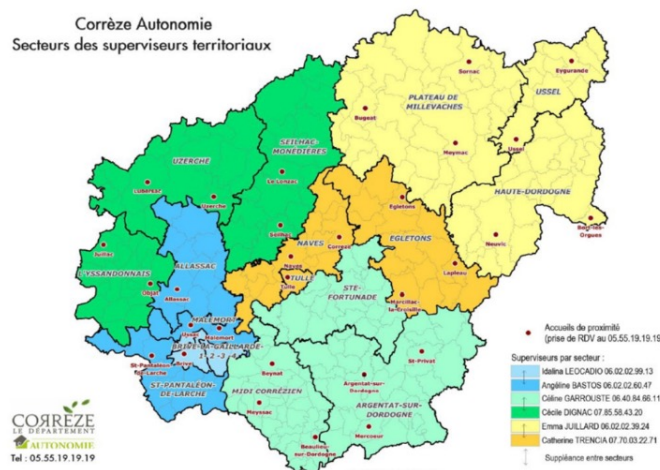
• Actions de prévention de la perte

d'autonomie : conférences, débats théâtraux, ateliers collectifs et démarches « aller vers » pour sensibiliser les seniors dès les premiers signes de fragilité et anticiper les besoins de nos aînés et de leurs aidants.

“ **Corrèze Autonomie est le service public offrant une prise en charge simplifiée, réactive, de proximité avec un suivi garanti.** ”

chiffres clés

- **14 788** visites à domicile effectuées par les coordinatrices de proximité.
- **2 238** personnes accueillies lors des permanences physiques sur site.
- **24 152** demandes adressées au numéro unique, traitées par le service coordination de territoire.
- **742** révisions APA traitées par les coordinatrices



ÉDUCATION - JEUNESSE

À travers le plan «Bien vivre au collège», le Département souhaite apporter les meilleures conditions de travail et de sociabilisation aux collégiens. Il s'engage activement en faveur de l'alimentation locale et de la transition énergétique, apporte un soutien financier aux familles et met en place des actions en faveur de la jeunesse. Il organise également le transport des élèves en situation de handicap et assure la gestion du dispositif Handimobile. Le service est composé d'une équipe administrative de 9 ETP, d'une équipe de 9 agents itinérants et de 225 agents départementaux qui assurent les missions de maintenance, de restauration et d'entretien dans les collèges publics.

Les actions & faits marquants de l'année

● **Une alimentation saine et locale**

En 2025, 1 150 000 repas ont été préparés sur les 21 sites de production du Département, dont certains pour des écoles.

Les achats alimentaires s'élèvent à 2,5 M€, avec 35,6 % issus de filières locales, en hausse de 27 % sur un an.

Les circuits courts restent prioritaires, notamment pour le bœuf, le porc, les pommes et les pommes de terre, dont 90 % des besoins sont couverts localement. Le partenariat avec la Chambre d'Agriculture garantit des livraisons régulières de pommes et pommes de terre 100 % corrèziennes, complétées par des légumes locaux de saison. Les œufs sont également majoritairement locaux, couvrant 78 % des besoins.

Le Département poursuit son engagement pour une restauration scolaire de qualité, avec une cuisine saine, faite maison et basée sur des produits de proximité. Des animations tout au long de l'année permettent aux élèves de découvrir de nouvelles saveurs, de valoriser le terroir et de limiter le gaspillage alimentaire.

● **La lutte contre le harcèlement et les cyberviolences**

Une sensibilisation au harcèlement, cyber-harcèlement et à la santé numérique a été mise en place auprès des classes de 6èmes, avec l'intervention de l'association CorrTech de Tulle.

Des balles anti-stress portant le numéro d'appel 3018 ont été fournies aux élèves. Des ciné-débats, sur Ussel, Tulle et Brive, complèteront en janvier 2026 cette sensibilisation auprès des parents.

● **Modernisation des pratiques de nettoyage dans les collèges**

Le Département s'est engagé dans la modernisation des pratiques de nettoyage dans les collèges, afin de moderniser les techniques, en prenant en compte les enjeux de santé au travail et environnementaux.

Cette démarche repose sur deux axes majeurs :

- La méthode de pré-imprégnation, qui permet d'utiliser moins de produits, moins d'eau, et garantir une hygiène optimale en préservant la santé des agents, et la mécanisation des pratiques, grâce à l'utilisation d'autolaveuses et d'équipements ergonomiques.
- Ces innovations vont dans le sens d'une réduction de la pénibilité des métiers concernés et permettront de faciliter les tâches associées au nettoyage au quotidien, tout en limitant l'utilisation de produits d'entretien.

COHÉSION SOCIALE

JEUNESSE, SPORTS, CULTURE

ÉDUCATION - JEUNESSE



chiffres clés

- **9 721** collégiens
- **25** collèges publics et **5** privés
- **35 %** achats de **produits locaux alimentaires** contre 28 % en 2024.
- Plus de **2 000** collégiens sensibilisés contre le harcèlement scolaire.



COHÉSION SOCIALE

JEUNESSE, SPORTS, CULTURE

CELLULE SPORTS

La cellule des sports est composée de trois équivalents temps plein (ETP). En 2025, son budget prévisionnel s'élevait à 1 576 181 € en fonctionnement et à 34 000 € en investissement. La politique sportive départementale a pour ambition première de soutenir les acteurs qui font l'offre sportive en Corrèze et de garantir un accès équitable à la pratique. À ce titre, plus de 1 383 300 € ont été consacrés au soutien des clubs, des comités, des sportifs de haut niveau, des grands événements, de l'emploi sportif et des sections sportives dans les collèges. Le Département a également poursuivi son engagement en faveur des sports de pleine nature, notamment par l'accompagnement des Stations Sport Nature et la poursuite des dispositifs « Corrèze Destination Trails » et « Balades secrètes en Corrèze ». Le Département a également organisé le Challenge Jeune Buteur, pour encourager la pratique sportive chez les jeunes Corrèziens.

Les actions & faits marquants de l'année

Dans la continuité des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 en France, le Département de la Corrèze a renforcé en 2025 son engagement en faveur du sport sur tout le territoire.

Par son soutien aux associations, aux événements et au sport pour tous, il affirme la Corrèze comme un territoire propice à la pratique sportive. Le sport y apparaît comme un levier de cohésion, de santé et d'attractivité, au service du quotidien des Corrèziens.

- **Journée Olympique à Saint Pantaléon de Larche :** dans la dynamique de Paris 2024, le Département a poursuivi en 2025 ses actions pour le sport pour tous. Il a notamment participé à la Semaine Olympique et Paralympique, organisée à Saint-Pantaléon-de-Larche, pour faire vivre l'esprit olympique sur le territoire.
- **Challenge du Jeune Buteur :** organisé le 26 avril 2025 au Stadium de Brive, le challenge a réuni de jeunes licenciés corrèziens (U13-U14). Les trois meilleurs buteurs ont été récompensés le 8 mai, lors du dernier match à domicile, avec notamment des invitations à la rencontre.

Le Département a poursuivi son engagement en faveur des sports de pleine nature.

- **Balades secrètes en Corrèze :** le Conseil départemental de la Corrèze, en collaboration avec ses partenaires historiques, le Comité départemental de randonnée, les Offices de Tourisme, Engie, et Ici Limousin, organise les « Balades secrètes en Corrèze ». Chaque été, 8 à 11 balades encadrées, d'une distance de 8 à 10 km, sont proposées pour faire découvrir la richesse des territoires corrèziens. Les communes sélectionnées offrent des animations en lien avec leur patrimoine naturel, culturel ou historique, et mettent en valeur des savoir-faire locaux. Ces balades incluent également des moments conviviaux, tels qu'un café d'accueil, un ravitaillement à mi-parcours, et un apéritif à la fin.
- **Stations Sports Nature :** le Département poursuit son accompagnement des Stations Sports Nature en soutenant leur fonctionnement par une aide, formalisée dans une convention unique. Après l'évaluation des actions en cours et la définition des engagements réciproques, un partenariat structuré est établi avec le Conseil départemental pour favoriser leur développement.

COHÉSION SOCIALE

JEUNESSE, SPORTS, CULTURE

CELLULE SPORTS

- **Le Challenge Corrèze destination trail** : depuis 2016, le Conseil départemental œuvre pour faire de la Corrèze une « destination trail » reconnue au niveau national. Fort d'un relief varié, de paysages de qualité et d'un environnement préservé, le territoire offre des conditions idéales pour le développement de cette discipline. Le Département accompagne financièrement quatre trails corréziens d'envergure, générant des retombées économiques et touristiques positives pour le territoire. En lien étroit avec Corrèze Tourisme, il mène également des actions de promotion à travers une communication renforcée et une présence sur les principaux événements et salons nationaux dédiés au trail, notamment le Salon des Templiers.



chiffres clés

- **11 Balades secrètes** avec **1 519** participants, soit **140** personnes/balade
- 93 662 €** destinés à l'aide au fonctionnement des **7 stations sports nature** en 2025.
- 1,61 M€** en faveur du sport



Balades secrètes en 2025 - Viaduc des Rochers Noirs



Journée Olympique et Paralympique à Saint-Pantaléon 2025



Challenge jeune buteur 2025

COHÉSION SOCIALE

JEUNESSE, SPORTS, CULTURE

CULTURE PATRIMOINE

L'accès à une offre culturelle de qualité et de proximité, ainsi que la préservation du patrimoine rural, sont au cœur de l'action du service culture et patrimoine. Le Département soutient les acteurs culturels par des aides financières, anime des sites emblématiques comme le musée de la Résistance Henri Queuille et le domaine de Sédières. Il accompagne aussi les propriétaires privés et les communes dans la restauration et la valorisation du patrimoine.

Les actions & faits marquants de l'année

● Politique de soutien aux associations culturelles

Le Département de la Corrèze soutient activement les projets et les acteurs culturels, convaincu que la participation à la vie culturelle est un pilier essentiel du lien social. Pour l'année 2026, 473 demandes ont été reçues. Le maintien de l'enveloppe budgétaire constitue un marqueur fort de l'engagement du Département en faveur de la vitalité culturelle du territoire.

● Musée départemental de la Résistance Henri Queuille

Succès de l'exposition temporaire « La Corrèzienne Simonne de Lattre de Tassigny, une femme de l'ombre et de lumière » (2 juin - 31 octobre).

Fréquentation : 2 331 visiteurs

Nombreux groupes : scolaires, Service National Universel (SNU), autocaristes...

● Domaine de Sédières

L'année 2025 confirme la dynamique positive engagée depuis 2024, avec une fréquentation en hausse : + 22 % au niveau des recettes toute activité confondue.

Les efforts de diversification, la qualité des propositions culturelles et la professionnalisation de l'accueil contribuent à maintenir un haut niveau de satisfaction du public.

Et également : soirée événement avec la Compagnie Hervé Koubi, Journées Européennes du patrimoine, base VTT, village sportif, tyrolienne, initiation cerfs-volants, géocaching Terra Aventura... Fréquentation du site estimée : 37 000 personnes.

En 2025, le site de Sédières figure pour la première fois dans le guide « La Corrèze, tout un programme ! », diffusé par Corrèze Tourisme auprès des établissements scolaires, des centres de loisirs et des structures proposant des sorties pédagogiques.

Une attention particulière est portée à la valorisation de la marque « Origine Corrèze », à travers la vente de produits en boutique, la présence de producteurs locaux labellisés lors des apéro-concerts d'été et d'événements du Festival de la Vézère, ainsi qu'une offre bar-restauration privilégiant majoritairement ces produits.

chiffres clés

Domaine de Sédières

- **5 412 visiteurs** pour l'exposition « Les Corrèziennes » et « 60 ans au château de Sédières »
- **5 650 spectateurs** pour les soirées **apéro-concerts** soit en moyenne **800 personnes** par événement
- **1 779 spectateurs** pour les spectacles **jeune public** soit en moyenne **300 personnes** par spectacle
- **5 549 participants** pour les **chasses aux trésors**



COHÉSION SOCIALE JEUNESSE, SPORTS, CULTURE

MUSÉE DU PRÉSIDENT JACQUES CHIRAC

Grand destinataire de cadeaux, le président Jacques Chirac s'est fait à son tour donateur en offrant 5.000 objets d'art ou simples pièces curieuses au Département. Le musée conserve ce don, symbole des évolutions de notre histoire politique. 2025 est à marquer d'une pierre blanche, tant pour la célébration des 25 ans d'ouverture au public, la mise en place de l'exposition «Meubles voyageurs», née d'un partenariat exceptionnel avec le Mobilier national, et pour les événements judiciaires qui ont impacté la vie du musée. Le musée se compose de 7 ETP (inclus dans l'effectif de la Direction Jeunesse Sports et Culture).

Les actions & faits marquants de l'année

- « **C'est magnifique mais c'est loin** » : l'avis 1^{er} du public.
- Le « **hors-les-murs** » à la côte
- L'Instagram est lancé.
- « **Le 10, galerie présidentielle** » : une médiation qui confirme son succès.



chiffres clés

- **7 522 visiteurs locaux** pour les Journées Européennes du Patrimoine
- **22 687 visiteurs** en 2025
- **1 139 visiteurs de Haute-Vienne**
- **720 visiteurs du Puy-de-Dôme**
- **578 visiteurs de la Gironde**
- **207 résidents**, pour 16 EHPAD, ont participé aux animations « hors-les-murs ».
- **620 élèves** ont visité le musée



+ 6,5 %
des visiteurs par rapport à 2024



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Créées à la Révolution, les Archives départementales sont les «gardiennes de la mémoire» corrézienne. À ce titre, elles collectent, conservent, classent et valorisent les documents produits par les organismes publics sur le territoire du département. Elles interviennent également auprès des administrations (services du Conseil départemental et de l'État, communes, notaires) pour les conseiller.

Fin 2025, elles conservaient 16 583 mètres linéaires (ml) de documents datant du XIII^e au XXI^e siècles, soit un taux de saturation de 96 %, et presque dix téraoctets de données électroniques (documents numérisés ou nativement numériques).

Les actions & faits marquants de l'année

- Mise en ligne d'un nouveau site internet archives.correze.fr
- Exposition Corrèze Circus Tour (457 visiteurs)
- Participation à la Biennale européenne d'histoire locale sous la forme d'une lecture d'archives sur la thématique des Industries en Corrèze (15 octobre 2025)

Sélection de commentaires publiés sur Facebook suite à l'annonce de la mise en ligne du nouveau site internet le 8 septembre 2025.



chiffres clés

- **1 693** séances de travail sur place
- **5 789** documents originaux communiqués en salle de lecture
- **2 352** recherches par correspondance
- **31 058 654** images vues sur internet
- **117,51** mètres linéaires d'archives publiques versées
- **2 493** visiteurs pour les expositions itinérantes réalisées par les Archives Départementales
- **126 266** pages numérisées en interne



Affiche de l'exposition **Corrèze Circus Tour**

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Au sein de la direction des Archives et de la Bibliothèque départementales, créée en 2024, la Bibliothèque départementale, compétence obligatoire du Conseil départemental, joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre d'une politique culturelle de proximité en milieu rural.

À côté de ses missions traditionnelles de prêt de documents de tous types, de conseil et de formation des bibliothèques de son réseau, elle a progressivement élargi ses compétences à d'autres domaines. Elle anime ainsi des actions culturelles bien ancrées dans le territoire et met également à disposition une médiathèque numérique aux contenus riches et variés, en partenariat avec Brive, Tulle et Ussel.

Les actions & faits marquants de l'année

- Signature d'un **Contrat Départemental Lecture** avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine, pour la période 2025-2027, qui vise à développer les publics des bibliothèques corréziennes par l'action culturelle, et à étoffer l'offre de formation et d'ingénierie pour les bibliothécaires salariés et bénévoles du territoire.
- **5 réunions de territoire** animées dans le cadre de la concertation avec les bibliothèques du réseau, en vue du futur schéma départemental de développement de la lecture publique.
- Organisation, pour la deuxième année consécutive, de la **Journée départementale des bibliothèques corréziennes**.



Deuxième journée
départementale des bibliothèques corréziennes.
21/11/2025, hôtel du Département.

chiffres clés

- **105 bibliothèques** accompagnées
- **88 232 prêts physiques**
dont **75 991 livres**, **3 420 CD**,
8 677 DVD et **144 outils d'animation**
- **297 stagiaires** accueillis pour formation
- **73 participants** à la Journée
professionnelle des bibliothécaires
- **953 votants** pour le **Prix des lecteurs**
- **4 874 enfants** pour le **Prix Album**
jeunesse
- **2 070 spectateurs** pour **Coquelicontes**
- **189 spectateurs** pour le **Mois du film**
documentaire

Médiathèque numérique

- **2 368 inscrits**
- **4 383 films** visionnés
- **828 heures d'autoformation**
- **2 348 livres** téléchargés
- **5 873 heures** de consultation en streaming

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE
RAPPORT D'ACTIVITÉ



2025

PÔLE RESSOURCES





PÔLE RESSOURCES FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

DIRECTION

La Direction des Finances et de la Commande Publique contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité. À ce titre, elle veille à la fiabilité et à la sécurisation des procédures budgétaires et comptables. Elle assure également la tarification des établissements médico-sociaux. Son expertise en matière de contrôle de gestion est mobilisée au service des directions, afin de répondre à leurs besoins. Enfin, elle pilote la commande publique, garantit le respect du cadre réglementaire et accompagne les directions dans l'optimisation des achats, en intégrant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Les actions & faits marquants de l'année

- Poursuite du déploiement des outils de dialogue budgétaire et de l'harmonisation des pratiques en termes de pilotage budgétaire.

“ Aider à la décision financière et accompagner les élus dans leurs choix, tout en assurant une gestion performante et maîtrisée de l'achat public. ”

chiffres clés

- **10,4 M€** de **dépenses** réelles de **fonctionnement** (action sociale, rémunération du personnel, soutien financier aux partenaires du Département) entre 2024 et 2025 (soit - **3,8 %** en un an).

+ **4 M€** de **recettes** réelles de **fonctionnement** (fiscalité, dotations, autres) entre 2024 et 2025 (soit **+1,2 %** en un an).

76,3 M€ de **dépenses** réelles **d'investissement** (travaux sur les routes et dans les bâtiments, subventions aux communes) en 2025.

0 € de recours à l'emprunt en 2025, pour la 3^{ème} année consécutive.

178,6 M€ de **diminution** de l'encours de dette depuis 2015



PÔLE RESSOURCES

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

SERVICE COMMANDE PUBLIQUE

Les missions du service Commande publique sont les suivantes :

- Centraliser les besoins des directions opérationnelles et établir la programmation des achats,
- Veiller au respect des seuils, gérer les procédures d'achat et le suivi des marchés, en lien avec les Directions Opérationnelles,
- Sécuriser juridiquement les procédures de passation de marchés,
- Conseiller en matière de commande publique d'autres collectivités, dans le cadre de l'ingénierie territoriale,
- Proposer l'intégration d'engagements sociaux et environnementaux dans nos marchés, et accompagner d'autres maîtres d'ouvrages dans leurs démarches de clauses sociales.

Les actions & faits marquants de l'année

- Passation d'un marché de conception, réalisation d'une infrastructure permettant la production d'électricité photovoltaïque sur une route départementale située sur le futur contournement de la commune de Lubersac. Ce marché prévoit des travaux inédits, visant à installer des ombrières photovoltaïques sur 3,4 kilomètres de voirie, sur la nouvelle déviation de Lubersac. À cette occasion, **une clause d'insertion a été intégrée, à hauteur de 3 000 heures minimum à réaliser.**
- Ce projet contribuera au maintien à un haut niveau d'heures d'insertion dans les marchés du Département, qui avait plus que doublé en 2024. En comptant les maîtres d'ouvrage extérieurs accompagnés par le Département, le volume d'heures pour 2025 s'élève à **124 535 heures d'insertion, soit 77 ETP.**

Au final, la clause d'insertion sociale dans les marchés publics en 2025 a permis à **204 personnes de travailler, dont 28 bénéficiaires du rSa.**



chiffres clés

Volumétrie

● **156** marchés conclus
en 2025

57,6 M€ HT



Répartition financière par nature de marché



● **16 %** fournitures

● **28 %** services

● **56 %** travaux

Part des clauses sociales et environnementales

● **41 %** clauses sociales

● **59 %** clauses environnementales



Le service de la commande publique assure et sécurise juridiquement la passation et l'exécution des marchés publics visant à répondre aux besoins du Département en matière de travaux, de fournitures et de services.





PÔLE RESSOURCES FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

SERVICE BUDGET-COMPTABILITÉ

Le service Budget-Comptabilité est structuré autour de deux cellules complémentaires : la cellule GDA-Formation et la cellule Budget-Comptabilité. Il accompagne tant les services du Département que certains satellites (MDPH, Centre de Supervision, Corrèze Ingénierie, SDIS...) dans la maîtrise des procédures budgétaires et comptables, de l'élaboration budgétaire jusqu'à l'exécution financière. Par ailleurs, le service Budget-Comptabilité assure des actions de formation et d'assistance sur les volets budgétaires et comptables, et également sur l'utilisation du logiciel Grand-Angle.

Outre la fiabilité des opérations comptables, le suivi budgétaire et le respect du cadre réglementaire, l'ensemble du service contribue aussi à la sécurisation et à la qualité de la gestion financière de la collectivité.

Les actions & faits marquants de l'année

- 2025 a été une année caractérisée par la mise en œuvre du PES Retour (flux indiquant le retour de paiement par le payeur) et également par la montée de version du logiciel Grand Angle vers la 8.7.1. Enfin, la cellule GDA a conduit la dématérialisation des ASAP pour le service des routes.

“ **Garant du respect des règles budgétaires et comptables au sein de la collectivité, le service veille également à la performance du délai global de paiement.** ”

* CA : Compte Administratif

* TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

* FB : Foncier Bâti

* CVAE : Cotisations sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

* DMTD : Droits de Mutation à Titre Onéreux

* TSCA : Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurances

* AIS : Allocations Individuelles de Solidarité

* FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe à la Valeur Ajoutée

* DSID : Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements

PÔLE RESSOURCES

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

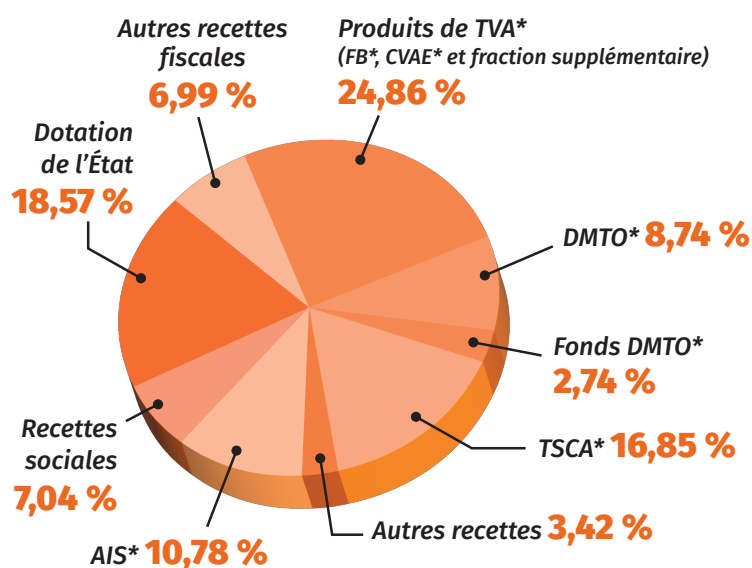
SERVICE BUDGET-COMPTABILITÉ



chiffres clés

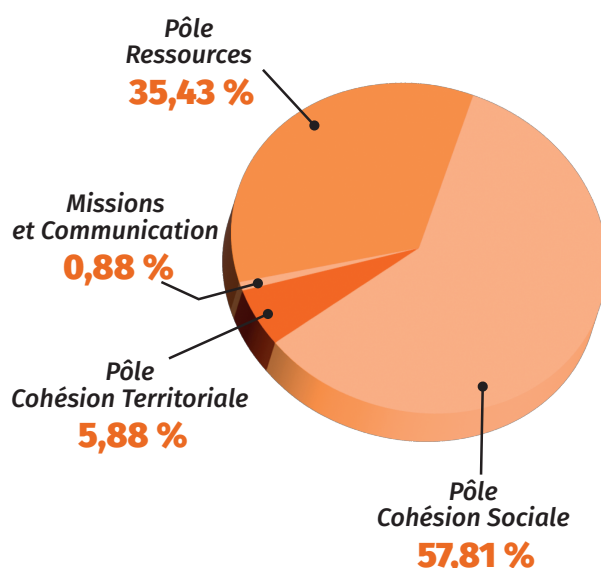
Recettes de fonctionnement

au CA* 2025 : **350,7 M€**



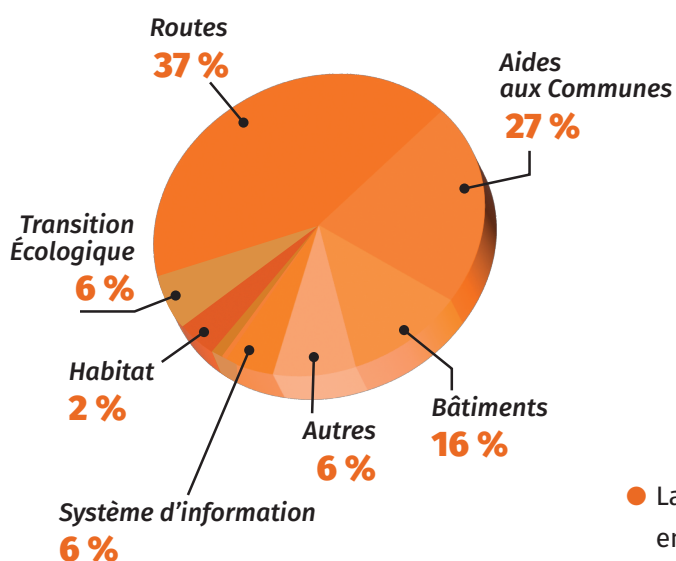
Dépenses de fonctionnement

au CA 2025 : **265,4 M€**



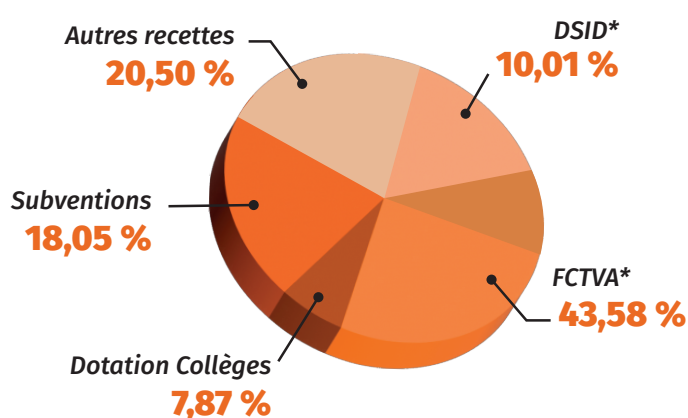
Dépenses réelles d'investissement

au CA 2025 : **76,3 M€**



Recettes réelles d'investissement

au CA 2025 : **16,9 M€**



- La performance du Délai Global de Paiement s'améliore encore : **10,67 jours** pour la Corrèze en 2025 (dont 7,79 jours pour l'ordonnateur et 2,88 jours pour le comptable public) contre 11,64 jours pour 2024.

PÔLE RESSOURCES

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

SERVICE CONTRÔLE DE GESTION - ÉVALUATION

Le service «Contrôle de Gestion - Évaluation» est chargé du suivi de la gestion et du financement des établissements et services médico-sociaux (ESSMS) relevant de la compétence départementale, dans les secteurs des personnes âgées, du handicap et de l'enfance. À ce titre, il intervient sur les volets budgétaires, comptables et financiers, en réalisant des actions de contrôle de gestion et en assurant la tarification des structures. Dans le cadre de ces attributions, le service contribue, en lien étroit avec la direction de l'Autonomie, à l'élaboration et au suivi des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM). Il est également responsable du suivi des autorisations des ESSMS.

Les actions & faits marquants de l'année

- En 2025, la Corrèze se distingue par sa participation à l'expérimentation nationale de la réforme de la tarification des EHPAD, visant à simplifier le financement des établissements par la fusion des sections soins et dépendance. Cette évolution a nécessité une adaptation des modalités de suivi budgétaire et financier des EHPAD, en lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- Depuis le 1^{er} janvier 2025, la tarification différenciée est mise en œuvre dans l'ensemble des EHPAD corréziens. Cette évolution vise à mieux prendre en compte les spécificités et les besoins propres à chaque établissement, tout en garantissant une répartition plus équitable des ressources et une amélioration continue de la qualité de l'accompagnement des résidents sur le territoire.



chiffres clés

Nombre de structures ESSMS

- **45 établissements** du secteur Personnes Âgées
- **11 organismes gestionnaires** du secteur Handicap
- **4 organismes** du secteur Enfance

Nombre de budgets analysés

- **52** budgets du secteur Personnes Âgées
- **27** budgets du secteur Personnes Handicapées
- **10** budgets du secteur Enfance

63,75 € tarif moyen d'hébergement en EHPAD*
en 2025 **+ 10,50 %** entre 2022-2025.

“ **L'ingénierie du Département
au service des établissements
médico-sociaux corréziens** ”

*EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

A photograph of three people in a meeting. A man with glasses is in the foreground, looking towards the right. Two women are seated at a table with a laptop, papers, and coffee cups. One woman is smiling and looking at the laptop, while the other is looking down at a document. A whiteboard with a diagram is visible in the background.

PÔLE RESSOURCES DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DIRECTION

En 2025, la Direction des Ressources Humaines (DRH) a poursuivi un travail de fond pour accompagner les transformations de la collectivité, sécuriser les pratiques et renforcer la cohérence des politiques RH. L'année a été rythmée par un dialogue constant avec les directions, une activité soutenue des instances paritaires et la conduite de chantiers structurants qui ont mobilisé les agents, les managers et les partenaires sociaux.

La DRH s'est affirmée comme un espace de régulation, d'écoute et de construction collective capable d'articuler les enjeux stratégiques, les réalités de terrain et les attentes des agents.

- Accompagnement des directions et entretiens stratégiques
- Dialogue social et instances paritaires particulièrement nourri
- Chantiers structurants permettant d'avancer sur des sujets essentiels pour la modernisation de la fonction Ressources Humaines.

Les actions & faits marquants de l'année

- **Déploiement du coaching individuel et collectif** afin d'accompagner les managers et soutenir les dynamiques d'équipe
- **Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de travail** (QVCT), du 16 au 20 juin, avec une vingtaine de webinaires, ateliers mobilisant les agents
- **Dématérialisation des outils RH** (formation, recrutement et expérimentation de l'entretien professionnel)
- **Participation à la Nuit de l'orientation** pour valoriser les métiers du Département (du Centre Départemental de l'Enfance (CDEF) et de la Direction des routes)

chiffres clés

- **67 points mensuels RH** avec les Directions
- **15 réunions avec les organisations syndicales** dont 6 en présence de la DG et PCD et 4 en présence de la DG/DRH
- **16 entretiens** de recadrage/disciplinaire et 3 conseils de discipline
- **189 entretiens individuels** Directrice RH / Agents
- **13 jurys de recrutement**
- **11 points mensuels** avec le médecin du travail et l'infirmière en santé au travail

PÔLE RESSOURCES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SERVICE EMPLOI ET COMPÉTENCES

Le Service Emploi et Compétences a en charge la mise en œuvre des stratégies de recrutement, la promotion de la mobilité interne et la formation permettant un réel accompagnement du parcours professionnel des agents de la collectivité. Dans un contexte en constante évolution, l'objectif est de développer les compétences des agents, tout en répondant aux besoins de la collectivité.

Il est également l'interlocuteur en matière de stages, d'emplois saisonniers et d'apprentissage, et est garant du tableau des emplois et du respect des procédures en matière de recrutement.

Les actions & faits marquants de l'année

- **Dématérialisation et modernisation des outils métiers**

Mise en production de la solution intégrée GPEEC* (formation, recrutement, compétences, entretien professionnel) ce qui a nécessité un paramétrage intensif en préparation de l'ouverture du portail RH annoncé pour 2026.

- **Volet Effectifs et Postes**

Actualisation exhaustive des postes, base de la refonte du tableau des emplois (juin 2025) en lien avec la révision progressive des fiches de postes.

- **Autres actions structurantes**

- Renforcement des revues d'effectifs et des dialogues de gestion
- Forte hausse des candidatures traitées : 1050 (contre 600 en 2024)
- Participation à des forums métiers pour renforcer l'attractivité
- Réflexion sur des campagnes de recrutement itinérantes (à développer sur l'année 2026)
- Validation des besoins de recrutement en Codir mensuel

* GPEEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences



chiffres clés

Cellule emploi

- **122 départs** d'agents dont 61 en retraite, 4 mutations, 21 démissions, 12 disponibilités, 1 révocation, 2 licenciements, 7 fins de CDD, 2 détachements, 2 fins de détachement.
- **222 opérations de recrutement**
81 recrutements externes, 4 vacations, 84 mobilités internes, 22 mutations, 1 recrutement par voie d'intégration directe, 2 recrutements par voie de détachement, 6 mises au stage, 3 réintégrations après disponibilité, 1 réintégration après fin de mise à disposition, 18 apprentis.
- **25 saisonniers**

Cellule formation

- **1 458 agents** ont suivi au moins 1 formation.
- **79 agents** ont suivi une formation statutaire.
- **41 agents** ont suivi une préparation aux concours/examens.
- **4 876 jours de formation.**
- **226 demandes** de stages (année scolaire 2024/2025) dont **87 accordées** soit 39,49 % de demandes acceptées.

PÔLE RESSOURCES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SERVICE GESTION DU PERSONNEL

Le service Gestion du Personnel de la Direction des Ressources Humaines, composé de 17 agents, accompagne l'ensemble des agents de la collectivité dans tous les domaines liés à leur environnement professionnel. Il a pour mission de gérer le déroulement de carrière, la rémunération, les temps de présences et d'absences, en veillant à l'application de la réglementation. Ce service favorise le suivi de proximité, par une approche individuelle de chaque situation. Il met également en place des actions de développement des outils de gestion RH à l'attention des agents, tout en assurant une communication transparente et efficace.

Les actions & faits marquants de l'année

- Déploiement sur l'ensemble des gestionnaires RH Carrières de **la gestion de la retraite** des agents de la collectivité qui demande notamment :
 - Conseil et accompagnement
 - Analyse des droits
 - Préparation et constitution des dossiers
 - Suivi des échéances et planification des départs
 - Rédaction des actes administratifs
 - Veille réglementaire
- **Gestion de la rémunération de la Régie autonome Corrèze Autonomie** : placée sous la Direction de l'Autonomie et de la MDPH. Cette gestion dépendait auparavant de l'organisation de la Régie. Cette structure : établissement secondaire du Département compte 32 personnes. Progressivement, d'autres missions sont venues compléter cette gestion : établissement des contrats et avenants
- **Gestion des évolutions réglementaires des arrêts de travail** avec la mobilisation de 3 agents pour :
 - Accompagnement des agents et diffusion de l'information
 - Anticipation des conséquences financières pour les agents, avec élaboration d'échéanciers
 - Mise en place de nouveaux outils de suivi

“ Assurer l'accompagnement et le suivi du déroulement de carrière, des rémunérations du temps de travail et d'absence des agents de la collectivité, dans un souci d'échange, de proximité, de travail en équipe et dans le respect des dispositions réglementaires avec l'ensemble des services de la Direction des Ressources Humaines et des Directions de la collectivité. ”



chiffres clés

- **120 attestations** établies
- **430 avancements d'échelon**
- **95 agents** ont bénéficié d'un avancement ou d'une promotion à un grade supérieur à l'issue des Commissions Ad'hoc
- **985 arrêts de travail** gérés
- **179 arrêts d'accident de travail et maladies professionnelles**
- **1 432 jours d'autorisations spéciales d'absences** attribués
- **19 085 fiches de paies** établies
- **34 allocataires de l'aide au retour à l'emploi**

PÔLE RESSOURCES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SERVICE SANTÉ AU TRAVAIL

CELLULE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Le Service Santé au Travail veille à la santé des agents par un suivi médical individualisé et des actions collectives en milieu professionnel. Il conseille l'autorité territoriale pour améliorer la qualité de vie au travail. La Cellule Hygiène & Sécurité définit la politique de prévention, met à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), analyse les accidents et maladies professionnelles, anime la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) et accompagne les aménagements de poste et l'intégration des travailleurs en situation de handicap.

Les actions & faits marquants de l'année

- **Visites médicales d'embauche** : mise en place pour tous les nouveaux agents.
- **Surveillance médicale** : augmentation du temps du médecin du travail.
- **Partenariats spécialisés** : ergonomie et psychologie pour la prévention.
- **Audits et contrôles** : 13 visites DUERP, 5 inspections ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection).
- **Analyses d'accidents** : 4 dossiers étudiés pour améliorer la prévention.
- **Prévention séniors** : actions ciblées pour anticiper les risques liés à l'âge.
- **Aménagements de poste** : 33 interventions pour adapter les conditions de travail.
- **Aménagements de poste** : 56 déclarations d'agression ou d'incident impliquant des usagers.



chiffres clés

- **943 visites** réalisées par le médecin et l'infirmière du Service de Santé au Travail
- **106 visites d'embauche**
- **727 examens complémentaires** (vision, audition, respiration).
- **5 actions en milieu de travail**
- **60 vaccinations** contre la grippe saisonnière
- **66 accidents de service**
- **24 accidents** sans arrêt de travail
- **8 accidents de service** sans arrêt de plus de 90 jours
- **8 maladies professionnelles** déclarées



**Avancer ensemble vers
une meilleure qualité de vie au
travail grâce à la prévention et à
l'accompagnement des agents.**





DIRECTION

La Direction des Affaires Générales et des Assemblées a une mission d'appui et de sécurisation du fonctionnement institutionnel du Département. Au sein du Pôle Ressources, elle garantit la préparation, la qualité et la légalité des travaux de l'Assemblée départementale et de la Commission permanente, en assurant la fluidité du cycle délibératif, de la rédaction des rapports à la publication des actes, conformément aux exigences institutionnelles.

L'action de la Direction dépasse toutefois le seul périmètre des assemblées. Elle porte également des missions transversales essentielles au bon fonctionnement du Département :

- La Documentation, qui assure l'accès à l'information administrative et professionnelle pour l'ensemble des services.
- Le Service intérieur, garant des moyens logistiques et matériels nécessaires au quotidien des agents, contribuant directement à la qualité de service public.
- Les Maisons du Département, lieux d'accueil de proximité et relais territoriaux de la collectivité, qui participent à la continuité et à l'accessibilité du service public.
- Les acquisitions foncières et immobilières, indispensables à la conduite des projets départementaux, à la gestion du patrimoine et à la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire.

“ Cette direction, c’est la gestion des assemblées, mais aussi le service quotidien à l’institution, dans son fonctionnement, ses moyens et sa présence sur le territoire. ”

PÔLE RESSOURCES

AFFAIRES GÉNÉRALES ET ASSEMBLÉES

AFFAIRES GÉNÉRALES ET ASSEMBLÉES

Les actions & faits marquants de l'année

- **Modernisation de l'ensemble de la chaîne décisionnelle**, portée par l'harmonisation et la sécurisation des processus, l'uniformisation des procédures rédactionnelles, et la professionnalisation des supports d'information. La Direction a ainsi renforcé la qualité et la cohérence des actes, instauré des standards rédactionnels communs pour l'ensemble des productions (rapports, délibérations, annexes, notes d'information), et structuré des outils de communication (notes, diaporamas, synthèses) conformes aux exigences du Département.
- **Pilotage de la gestion des arrêtés du Président** : rédaction, validation, signature, transmission au contrôle de légalité et publication des arrêtés, avec la mise en place d'une nouvelle production des arrêtés garantissant une production plus sécurisée et fiabilisée des actes.



chiffres clés

- **4** séances plénières
- **8** réunions de la Commission permanente
- **360** rapports rédigés
- **112** notes de synthèse et diaporamas
- **28** publications sur internet (rapports / délibérations CD/CP et arrêtés)



La Direction des Affaires Générales et des Assemblées sécurise et organise les travaux délibératifs du Département. Elle garantit la qualité et la légalité des décisions.



CELLULE DOCUMENTATION

La cellule Documentation diffuse l'information professionnelle à l'ensemble des services, assure une veille documentaire ciblée et répond aux recherches thématiques demandées par les directions. Elle gère et valorise un fonds de référence (ouvrages, périodiques, bases), produit des panoramas et dossiers de presse, et alimente des produits documentaires au service des politiques publiques. En 2025, sa démarche s'inscrit dans la modernisation engagée à la suite de l'audit 2024 : accélération des délais de diffusion, conformité de diffusion, rationalisation des abonnements et clarification de l'offre de services.

Les actions & faits marquants de l'année

- **Suite de l'audit 2024 : formalisation de l'offre et gouvernance**
- **Conformité documentaire et rationalisation des abonnements**



chiffres clés

- **34** abonnements : 7 de la presse et 27 revues
- **20** dossiers de presse thématiques

PÔLE RESSOURCES

AFFAIRES GÉNÉRALES ET ASSEMBLÉES

MAISONS DU DÉPARTEMENT

Les Maisons Du Département (MDD) ont un rôle de coordination des différents services publics et d'animation. Les missions assurées par les agents des 10 MDD auprès des usagers sont les suivantes :

- Un primo accueil : accueil, information et orientation de 1^{er} niveau ;
- Un accompagnement des usagers dans l'utilisation des services en ligne du Conseil départemental et des partenaires ;
- Une facilitation administrative, en délivrant une aide à la constitution des dossiers ;
- Une facilitation de la mise en relation entre les usagers et les partenaires (aide à la prise de rendez-vous téléphonique ou physique avec un conseiller partenaire) ;
- Un lien avec le référent des partenaires lorsque la situation est complexe ;
- Une organisation des plannings d'occupation des bureaux et salles de réunion mis à disposition des différents organismes partenaires ;
- Une mise à disposition du public de la documentation relative à l'offre de service du Département et des partenaires ;
- L'organisation de journées d'animation, en collaboration avec des partenaires.

Les actions & faits marquants de l'année

- Ouverture de deux MDD à Treignac et à Bugeat.
- Préparation de l'ouverture de la MDD d'Allasac et de Meyssac dans le premier semestre 2026

“ **Tout usager se rendant dans une Maison Du Département doit repartir avec une réponse ou une solution.** ”



chiffres clés

- **10 MDD**
- Plus de **32 400 usagers**
- **40 900 demandes** différentes
- **7 902 demandes** traitées par les agents des MDD sur les dispositifs des partenaires nationaux (Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail, France Titre, Direction Générale des Finances Publiques, France Travail...)
- **3 217 bénéficiaires** des salles de réunion, principalement des associations
- **1 544** personnes ont utilisé les espaces numériques en libre-service
- **13 %** de la population corrézienne (de 200 communes différentes) ont fréquenté une MDD en 2025

PÔLE RESSOURCES

AFFAIRES GÉNÉRALES ET ASSEMBLÉES

SERVICE AFFAIRES FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES

Le service Affaires Foncières et Immobilières est un service support qui a en charge :

- la gestion des acquisitions et cessions foncières (y compris phase négociation),
- l'instruction des demandes d'autorisation de boisements et l'accompagnement des Communes pour la mise en place de leur réglementation particulière des boisements,
- l'instruction des demandes de subventions dans le cadre des échanges amiables de terrains agricoles ou forestiers,
- la rédaction et la gestion des baux et conventions de locations immobilières,
- la passation des contrats d'assurances de la Collectivité, la gestion des contrats et des sinistres (hors contrats flotte automobile, protection fonctionnelle et risques statutaires).

Les actions & faits marquants de l'année

- Poursuite de la procédure de transfert de la propriété de 21 collèges au Département :
 - 2 transferts réalisés : collèges de Merlines et Treignac,
 - 10 collèges pour lesquels les actes de transfert sont en cours de rédaction ou de signature,
 - les autres collèges (9), la phase préalable à la rédaction des actes est en cours.
- Préparation des négociations foncières pour l'achat des terrains nécessaires à la construction de la déviation de Meymac (évaluations),
- Assistance de la Commune de Saint Sulpice Les Bois pour la mise en place de sa réglementation particulière des boisements,
- Gestion du dossier assurance suite au vol survenu au musée du Président Jacques Chirac en octobre 2025,
- Centralisation de la comptabilité du service (recrutement d'une gestionnaire comptable fin 2024).



chiffres clés

- **171 conventions** gérées
- **83 nouveaux dossiers** de cession ou d'acquisition ouverts en 2025
- **32 actes notariés** signés (dont 14 actes de vente)
- **51 dossiers soumis à la Commission permanente** (cessions, acquisitions, servitudes, attribution subventions au titre des échanges amiables, etc.)
- **18 conventions de location** rédigées en 2025
- **78 dossiers assurances** traités (130 en 2024). Cette baisse concerne essentiellement le contrat Responsabilité Civile (moins de recours contre la Collectivité).

PÔLE RESSOURCES

AFFAIRES GÉNÉRALES ET ASSEMBLÉES

SERVICE INTÉRIEUR

Le Service intérieur constitue un appui indispensable au fonctionnement des directions et services de la Collectivité. Sa mission première est d'assurer l'accueil, l'information et l'orientation des usagers, en leur apportant des réponses adaptées à leurs besoins. Cette activité requiert une connaissance précise des dispositifs et des compétences de la collectivité, afin de garantir un accompagnement fiable et de qualité.

Il assure également la gestion quotidienne du courrier, mission transversale essentielle au bon fonctionnement de l'administration.

Par ailleurs, la collectivité met à disposition des services et de ses partenaires un ensemble de salles de réunion et d'espaces de conférence équipés d'outils numériques et connectés, facilitant le travail collaboratif et l'organisation d'événements internes comme externes. Ces équipements confirment le dynamisme et l'attractivité du parc immobilier départemental.

Les actions & faits marquants de l'année

- Le 11 juillet 2025, la Commission permanente a été exceptionnellement délocalisée au château de Sédières, offrant aux élus l'occasion de découvrir le cadre patrimonial du site, ainsi que ses différentes capacités d'accueil.

À l'issue de la séance, les élus départementaux, ainsi que les membres de la Participation Citoyenne ont rejoint à vélo la base nautique Sports Nature de Marcillac la Croisille pour inaugurer les Voies Vertes Pâles, l'une des actions phares de la collectivité en matière de partage et de sécurisation des voies de circulation.

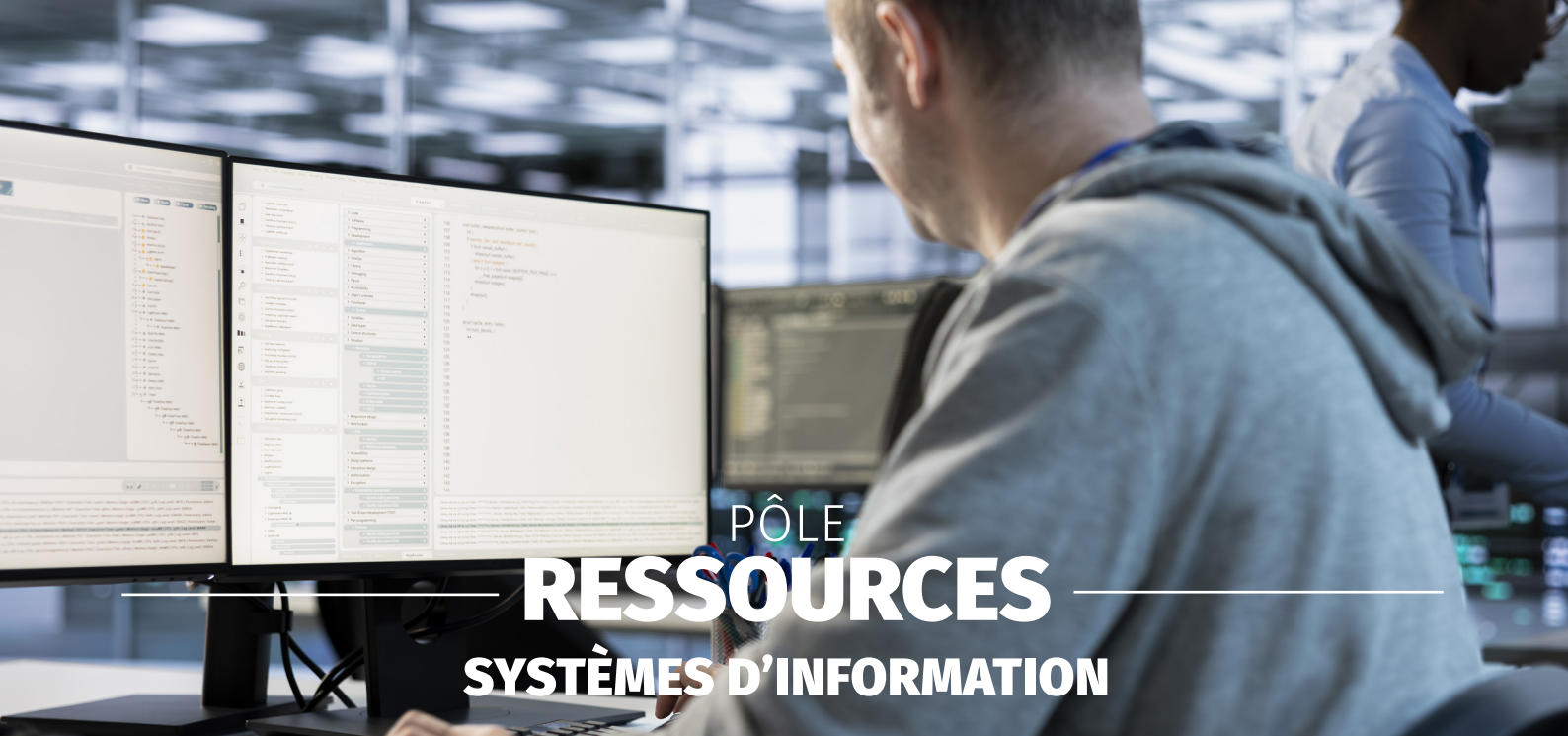
Pour clôturer cet événement, un buffet a été organisé par le Service intérieur, contribuant à un moment convivial apprécié de l'ensemble des participants.



chiffres clés

- **50 000** accueils d'usagers
- **14 000** réservations de véhicules de service.
- **194** véhicules
- **150 000** plis affranchis
- **333** actions de régies au bénéfice des services et partenaires extérieurs.
- **2 700** manifestations
- **100** missions chauffeur
- **119** interventions au bénéfice des services.
- **1 960** coffrets Origine Corrèze préparés, représentant la gestion de 10 000 produits émanant de producteurs corréziens labellisés.

“ Analyser, évaluer chaque situation pour répondre avec réactivité, efficacité, et efficience. ”



PÔLE RESSOURCES SYSTÈMES D'INFORMATION

SERVICE USAGES ET DÉPLOIEMENTS

En 2025, le service Usages et Déploiement, fort de 9 agents, a poursuivi son action au plus près des besoins des utilisateurs et des services.

Ce service intervient, en premier lieu, sur le support informatique, en assurant l'assistance quotidienne des agents et en veillant à des délais de prise en charge et de résolution compatibles avec la continuité du service public. Il contribue ainsi à garantir, à chaque agent, un environnement numérique fonctionnel et fiable.

Il assure, par ailleurs, la gestion du parc informatique départemental, depuis la mise à disposition des équipements, jusqu'à leur maintenance. Postes de travail, écrans, tablettes, imprimantes et périphériques font l'objet d'un suivi attentif, afin de répondre aux usages des services tout en maîtrisant les coûts.

Enfin, une équipe dédiée prend en charge l'informatique des collèges publics corréziens, en lien étroit avec les équipes administratives et pédagogiques. Cette collaboration permet d'adapter les infrastructures et les équipements aux besoins spécifiques des établissements.

Les actions & faits marquants de l'année

- Mise en place d'une politique de mise à jour des postes agents et suppression des doubles dotations.
- Accompagnement des déménagements de service (Réintégration de la MSD Brive-Centre à la CCI de Brive, déménagement de Corrèze Tourisme...).
- Accompagnement des ouvertures de Maisons du Département à Bugeat et Treignac.
- Modernisation des bornes numériques usagers des Archives Départementales.
- Déploiement de nouvelles classes mobiles tablettes dans les collèges et équipement des salles informatiques permettant d'accueillir des classes entières (30 postes).



chiffres clés

- **983** ordinateurs fixes
- **856** ordinateurs portables
- **914** smartphones
- **4 960** demandes d'assistance
- **3 550** appels hotline (7030)
- **2 492** ordinateurs et 600 tablettes
dernière génération déployées dans les collèges.

PÔLE RESSOURCES

SYSTÈMES D'INFORMATION

SERVICE PROJETS ET APPLICATIONS MÉTIERS

Le service Projets et Applications Métiers regroupe les compétences nécessaires au pilotage des projets numériques et au bon fonctionnement des applications métiers de la collectivité.

Le service s'appuie sur une cellule de chefferie de projets, composée de 6 chefs de projets et d'un apprenti. Cette équipe accompagne l'ensemble des directions métiers dans leurs projets d'informatisation et de dématérialisation, de l'expression du besoin jusqu'à la mise en production des solutions.

Le Centre de Services aux Utilisateurs (CSU) assure, quant à lui, le support applicatif, logiciel et matériel.

Composé de 3 agents, il intervient pour garantir la continuité de service et résoudre les incidents impactant les outils métiers.

L'ensemble du service contribue ainsi activement à la modernisation numérique et à l'efficacité des services départementaux.

Les actions & faits marquants de l'année

- Déploiement de SOLIS dans les Maisons de Solidarités Départementales, puis pour la Direction de l'Autonomie et de la MDPH.
- Finalisation du déploiement du nouveau logiciel de gestion pour la PMI
- Mise en place du nouveau site web pour les Archives Départementales
- Mise en place d'un nouvel outil de gestion du patrimoine immobilier
- Mise en place d'un nouvel outil pour la gestion de la formation et du recrutement des agents
- Nouvelle version du Guichet Unique des Collèges, permettant la gestion dématérialisée des demandes émanant des établissements
- Dématérialisation de la billetterie du château de Sédières pour les événements estivaux

chiffres clés

- **161 applications métiers** utilisées par l'administration
- **600 tickets** traités par la cellule chefferie de projets
- **2 250 tickets** traités par le CSU



PÔLE RESSOURCES

SYSTÈMES D'INFORMATION

CELLULE DONNÉES ET SIG

La cellule Données et Systèmes d'Information Géographique est composée de 3 agents et 1 apprenti. Elle remplit deux missions principales au service des autres directions et services du Département :

La première consiste à produire les représentations cartographiques mettant en valeur les actions du Département sur son territoire, ou en facilitant les analyses territorialisées d'aide à la décision. Ces cartes peuvent être des représentations statiques, destinées à l'impression papier, ou des applications entièrement digitales et interactives.

La cellule est par ailleurs chargée de la gestion technique de l'entrepôt de données du Département. Les agents de la cellule mettent ainsi en place des traitements pour récupérer la donnée produite dans les logiciels de la collectivité, ou des mécanismes permettant de collecter des données externes produites par d'autres entités. L'objectif étant, là encore, de doter la collectivité d'outils d'aide à la décision performants et fiables.

Les actions & faits marquants de l'année

- **Entrepôt de Données** : mise en place des traitements permettant de récupérer des données de sources variées et de les intégrer dans un catalogue de données.
- **SOLIS** : valorisation de l'entrepôt de données pour permettre la reprise des données Autonomie et MDPH dans le cadre du changement du logiciel des Solidarités.
- **Observatoire de l'Eau** : analyse des données disponibles en OpenData et via nos partenaires, pour préparer la mise en place de l'Observatoire.
- **Voies Vertes Pâles** : accompagnement de la mise en place de ces voies de mobilités douces.



chiffres clés

- **27** bases de données externes intégrées dans l'entrepôt de données
- **22** applications SIG métiers
- **331** cartes statiques produites



PÔLE RESSOURCES

SYSTÈMES D'INFORMATION

SERVICE SYSTÈMES ET RÉSEAUX

Le service Systèmes et Réseaux, composé de 7 agents et 2 apprentis, veille à ce que notre organisation reste connectée et opérationnelle. Chefs d'orchestre de la symphonie numérique, assurant que chaque note (ou octet) soit jouée à la perfection, nous gérons les serveurs, les réseaux et tous les équipements qui font battre le cœur de notre organisation.

Les infrastructures informatiques du Département, tout comme celles des collèges corréziens, sont en cours de modernisation, dans le but d'assurer une connexion haut débit de bout en bout. Nous nous concentrons sur l'efficacité et la fiabilité, en optimisant nos processus pour offrir aux agents et aux usagers de la Collectivité un service performant.

La cybersécurité est également au cœur de nos enjeux, en application des pratiques définies par l'Agence Nationale pour la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI). Notre politique combine les actions techniques indispensables et des actions de sensibilisation toujours plus importantes, puisque chaque agent de la Collectivité doit être acteur sur ce sujet.

Les actions & faits marquants de l'année

- Modernisation de notre solution de sécurisation des postes utilisateurs (EDR) et des serveurs.
- Finalisation du projet de modernisation des infrastructures de stockage et de virtualisation.
- Modernisation des réseaux des collèges.
- Mise en place d'un nouveau logiciel antispam pour la sécurisation des boîtes email.
- Mise en place d'une supervision externalisée 7j/7 24h/24 de l'infrastructure informatique de la Collectivité.
- Mise à disposition des nouveaux outils de connexion (VPN) pour les travailleurs distants et les télétravailleurs.

“ Notre équipe est dévouée et toujours prête à relever les défis, même les plus complexes : nos agents souhaitent devenir les véritables gardiens de la fluidité digitale ! ”

chiffres clés

- **101** sites distants connectés
- Plus de **450** serveurs
- Plus de **330** équipements réseaux
- **130 To** de fichiers

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE
RAPPORT D'ACTIVITÉ



2025

DIRECTION GÉNÉRALE

DES SERVICES



DIRECTION GÉNÉRALE

DES SERVICES

DÉLÉGATION À LA PARTICIPATION CITOYENNE



La Délégation à la Participation Citoyenne et Usages Numériques renforce la démocratie locale et développe des services numériques accessibles à tous. Elle anime et pilote les projets de l'Assemblée citoyenne, renouvelée en avril 2024, et conduit des actions en direction de la jeunesse.

Les actions & faits marquants de l'année

● Assemblée citoyenne passe à l'action

Après son renouvellement en avril 2024, l'Assemblée citoyenne est entrée en phase opérationnelle en 2025, avec des travaux collectifs, des propositions concrètes et une implication accrue dans les politiques départementales.

● Découverte de Marbot et sensibilisation à la citoyenneté pour les jeunes Corrèziens : des élèves de 4 collèges, un conseil municipal des enfants et des classes de CM1/CM2 ont participé à des actions de sensibilisation à la citoyenneté et aux institutions à travers la découverte du site de Marbot.

● 3^e édition de la MIC (Mission Innovation Corrèze)

La nouvelle édition a adopté un format renouvelé, intégrant davantage de cas pratiques et de démonstrations, très appréciés par les participants.

● Le programme Boost'Projets confirme son attractivité : le programme a de nouveau enregistré un record de participation, valorisant les acteurs du territoire et des thèmes sans cesse renouvelés pour accompagner la création et le développement des activités professionnelles.

● Ateliers numériques et coordination des acteurs de la médiation numérique : déployés dans toutes les Maisons du Département, les ateliers numériques ont permis d'accompagner les habitants sur l'ensemble du territoire, en renforçant leur autonomie et leur confiance dans les usages numériques du quotidien. La coordination départementale a permis de valoriser l'ensemble des événements numériques organisés par les acteurs locaux sur le département.

● Accompagnement numérique des professionnels

Menées en partenariat avec l'Association des Maires de la Corrèze (ADM19), Os'elles et les dispositifs de marrainage, des actions d'accompagnement dédiées aux professionnels ont soutenu les entrepreneurs et porteurs de projets dans le développement de leurs compétences numériques et marketing, en réponse à des besoins concrets et opérationnels.



Assemblée Citoyenne Visite de Terrain



Conseil municipal des enfants de Beynat

DIRECTION GÉNÉRALE

DES SERVICES

ET AUX USAGES NUMÉRIQUES

Elle accompagne les usages numériques à travers des ateliers de formation, le développement d'outils pour le grand public comme l'application « La Corrèze dans ma poche », le programme Boost'Projets à destination des professionnels, ainsi que des formations à destination des agents de la collectivité.

Enfin, elle assure la coordination des acteurs de la médiation numérique à l'échelle départementale.

Les actions & faits marquants de l'année

● L'application « La Corrèze dans ma poche »

Cette application 100% Corrèze s'enrichit régulièrement des actualités, événements, produits Origine Corrèze et points d'intérêt du territoire.

● TARENTIN, l'intranet au service des agents

TARENTIN facilite la circulation de l'information et la coordination des équipes en centralisant les ressources et les outils de travail. La Délégation pilote l'édition et la gestion des contenus en lien avec les services. En 2025, l'intranet confirme son rôle d'outil central du quotidien, avec plus de 1,38 million de visites et des usages principalement orientés vers les outils pratiques, la gestion RH et l'accès aux applications métiers.

chiffres clés

- **36 787** documents téléchargés
- **1 386 458** visites sur intranet
- **89** ateliers numériques (hors Maisons du Département) réalisés soit une augmentation de **28 %** des participants par rapport à 2024
- **2 944** inscriptions aux webinaires **BOOS'T PROJETS** avec **13 ateliers** **présentiels, 87 webinaires, 206 nouveaux participants** en 2025



La Mission Innovation Corrèze - novembre 2025



Ateliers Boost'Projets



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

CELLULE COMMUNICATION

Transversale à l'ensemble des services, la cellule communication valorise l'ensemble des actions de la collectivité.

Elle informe les citoyens sur les services du Département, sur les choix des élus et promeut les actions et événements de la collectivité et de ses partenaires.

Elle réunit des missions nécessaires et complémentaires pour répondre à tous les besoins :

- Graphisme : affiches, kakémonos, flyers, catalogue, charte graphique, logos...
- Photos/Vidéos : reportages, interviews, spots radios...
- Numérique : réseaux sociaux, sites internet, newsletters...
- Rédaction : Corrèze Mag, dossiers de presse, éditos...
- Événements : objets promotionnels, supports de visibilité, installation et démontage de stands...
- Administratif et financier : gestion du réseau d'affichage, commande publique, dépôt de marques...

Les actions & faits marquants de l'année

● 1^{er} Salon Origine Corrèze

Création de l'identité visuelle complète de l'événement et de l'ensemble des supports de communication associés : affiches, flyers, kit de communication et contenus pour les réseaux sociaux. Réalisation également d'un site internet dédié afin d'assurer la promotion et la visibilité du salon.

● Viaduc des Rochers Noirs

Création de la charte graphique du site et accompagnement du dépôt de la marque « Viaduc des Rochers Noirs ». Conception de panneaux d'information installés sur place ainsi que de pages internet dédiées afin de valoriser le site et son histoire.

● Cérémonie de commémoration au Mémorial Corrèzien de la Résistance, de la Déportation et des Martyrs

Organisation de la communication autour de la 21^e cérémonie de commémoration, placée sous le signe de la transmission auprès de la jeunesse. Réalisation de supports visuels, de vidéos, de photos et d'interviews, ainsi que de tee-shirts bleu, blanc, rouge permettant aux jeunes participants de constituer un drapeau français vivant.

● Salon des séniers à Brive

Conception d'un espace d'accueil aux couleurs du Département afin d'assurer une visibilité forte des services et dispositifs proposés aux séniers. Création de supports de communication dédiés, incluant notamment des vidéos et outils de présentation adaptés à l'événement.

● Annonce de l'étape Tour de France

Réalisation d'une bâche monumentale destinée à marquer l'événement. Déclinaison de la campagne sur les réseaux sociaux afin d'assurer une large visibilité et de valoriser l'accueil de cet événement sportif majeur.

chiffres clés

● **5 500** abonnés supplémentaires Facebook

● **1 800** abonnés supplémentaires Instagram

● Plus de **12 M** de vues (Facebook et Instagram)

TOP publication Facebook : annonce du passage du Tour de France 2026 en Corrèze

126 150 vues

● Plus de **100** insertions presse

● Plus de **20** thèmes différents sur les réseaux d'affichage



DIRECTION GÉNÉRALE

DES SERVICES

CHEFS DE PROJETS DÉVELOPPEMENT

Le Département de la Corrèze est divisé en 4 territoires de projets : Haute-Corrèze, Vézère-Auvézère, Tulle-Brive et Vallée de la Dordogne. Quatre Chefs de Projets de Développement (CPD) coordonnaient et portaient sur ces territoires les politiques départementales. Depuis septembre, ils sont trois à assurer cette mission. Ils interviennent également à la demande des collectivités ou de porteurs de projets privés, sur des thématiques variées. Pour aider à faire aboutir les projets, ils peuvent activer les compétences du Département en ingénierie ou les structures satellites telles que Corrèze Tourisme, Corrèze Ingénierie, Qualyse... Ils accompagnent les porteurs de projets pour mobiliser les partenaires institutionnels (Etat, Région, Banque des territoires, Chambres consulaires...).

Les actions & faits marquants de l'année

- L'année 2025 a été marquée par l'aboutissement de grands projets : la mise en tourisme du Viaduc des Rochers Noirs, ouverture du Pôle de Néandertal, la mise en place des voies vertes pâles, le démarrage du projet de valorisation du site de Confolent-Port-Dieu, l'obtention du permis de construire des ombrières sur la déviation de Lubersac...

L'année 2025 est aussi celle de la fin de la contractualisation territoriale (2023/2025).



chiffres clés

- **10** projets structurants Communes ou EPCI*
- **4** projets départementaux
- **29** projets divers

* EPCI : Établissements Publics de Coopération Intercommunale



Au quotidien, les CPD accompagnent les collectivités dans leurs projets, notamment pour mobiliser les financements (Etat, Région, Europe, Appels à projets). Des missions transversales complémentaires leur sont confiées, ainsi que la conduite de dossiers spécifiques (SEM Corrèze Equipement, SYMA A89, missions économiques pour la Communauté de communes Vézère Monédières Millesources, Plan Corrèze Santé Animale, suivi SRADDET, accompagnement de porteurs de projets économiques privés).



DIRECTION GÉNÉRALE

DES SERVICES

DÉLÉGATION AUX AFFAIRES JURIDIQUES

La Délégation aux affaires juridiques intervient en appui auprès de l'ensemble des directions et services du Département. Ses deux agents interviennent principalement au titre du conseil juridique, dans tous les domaines d'intervention de la collectivité, mais également auprès de structures satellites. Ils sont également chargés de la gestion des dossiers pré-contentieux et contentieux, en lien avec les services concernés.

Les actions & faits marquants de l'année

- Accompagnement à la création de l'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) Corrèze Energies
- Participation à l'élaboration du dossier pour répondre à l'appel à projets de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), dans le cadre de la valorisation énergétique de la déviation routière de Lubersac
- Accompagnement de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Corrèze Habitat dans la conduite de plusieurs dossiers de gouvernance, de dossiers contentieux et pré-contentieux et de restructuration de l'Office
- Accompagnement du service insertion sur l'appréhension des incidences de la loi pour le plein emploi sur le régime de sanctions applicables aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Collaboration renforcée avec les services de la Direction Action Sociale, Famille, Insertion (DASFI), en particulier l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Gestion en interne de nombreux contentieux
- Définition et préfiguration d'une nouvelle organisation de service



chiffres clés

- **405 sollicitations** (demandes de conseils juridiques), volume d'activité en légère hausse par rapport à 2024
- **27 nouveaux contentieux** en 2025, dont **3 en matière de RSA**





Hôtel du Département « Marbot »
9, rue René et Émile Fage - BP 199
19005 Tulle Cedex